



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION

Comité permanent des finances

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 033

Le mardi 13 avril 2021

Président : L'honorable Wayne Easter



Comité permanent des finances

Le mardi 13 avril 2021

• (1600)

[Traduction]

Le président (L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.)): La séance est ouverte.

Bienvenue à la 33^e séance du Comité permanent des finances de la Chambre des communes.

Conformément à la motion qu'il a adoptée le vendredi 5 février 2021, le Comité se réunit pour étudier tous les aspects du financement et des programmes liés à la COVID-19.

La séance d'aujourd'hui se déroule de façon hybride, conformément à l'ordre adopté par la Chambre le 25 janvier...

Mme Tamara Jansen (Cloverdale—Langley City, PCC): J'invoque le Règlement. Mes humbles excuses, si je vous interromps.

Apparemment, M. Kelly essaie de se joindre à nous depuis une dizaine de minutes, mais, pour quelque raison, il n'arrive pas à se brancher.

Le président: De toute façon, nous allons commencer la séance, puisqu'il y a quorum. Merci de me signaler le problème, madame Jansen.

La séance d'aujourd'hui se déroule selon une formule hybride conformément à l'ordre que la Chambre a adopté le 25 janvier 2021. Des membres sont donc présents en personne dans la salle tandis que d'autres participent à la séance au moyen de l'application Zoom. Il est possible de suivre les délibérations sur le site Web de la Chambre des communes, où on ne verra que la personne qui parle et non l'ensemble du Comité.

Je rappelle à tous les participants que le Règlement de la Chambre des communes interdit les captures d'écran. Elles sont tout à fait exclues. De plus, je demande aux participants de respecter tous les protocoles sanitaires et de rester en sécurité.

Sur ce, passons à la liste des témoins. Comme je l'ai dit, nous avons un peu moins de temps à consacrer à ce groupe de témoins, car nous n'avons qu'une heure et quinze minutes. J'invite les témoins à limiter leurs déclarations à environ cinq minutes, puis nous passerons aux questions.

Nous allons commencer par BGC Canada. Nous accueillons M. Josh Berman, directeur de Recherche et politique publique, et M. Chad Polito, directeur exécutif de BGC Dawson, à Montréal.

Allez-y. Vous avez la parole.

M. Josh Berman (directeur, Recherche et politique publique, BGC Canada): Merci.

Je tiens pour commencer à remercier le gouvernement fédéral, les députés et les fonctionnaires fédéraux du travail important, es-

sentiel qu'ils accomplissent pour aider les Canadiens pendant la pandémie. Merci.

Je suis fier de représenter aujourd'hui, avec M. Polito, que vous entendrez dans un instant, nos 84 clubs qui, ensemble, offrent des services à plus de 200 000 enfants et jeunes dans plus de 775 endroits au Canada. Notre organisation est l'une des plus importantes au Canada qui soit au service des enfants et des jeunes, et ses programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, et ses programmes avant et après l'école aident les jeunes à devenir des adultes en bonne santé, actifs et engagés.

Au cours des 100 dernières années, et notamment des 13 mois difficiles que nous venons de vivre, nos clubs ont été présents auprès des enfants, des jeunes et des familles vulnérables. Aujourd'hui, ils apportent une aide alimentaire aux familles, en partenariat avec les banques alimentaires locales. Nous offrons des services de garde d'enfants et des programmes sécuritaires pour les enfants et les jeunes, et nous aidons à diffuser une information sûre auprès de nos membres sur les mesures de sécurité à prendre à l'égard de la COVID et sur les vaccins. Nous avons mis en place des programmes en ligne sécuritaires et de grande qualité pour les enfants qui ne peuvent pas fréquenter les clubs.

M. Polito et moi voulons aujourd'hui mettre l'accent sur quatre points clés à retenir.

Premièrement, même si le Fonds d'urgence pour l'appui communautaire a permis aux clubs de poursuivre leur action dans les premiers mois de la pandémie pour aider les collectivités, les besoins continuent de dépasser leur capacité d'offrir une intervention totale. Fait important, tandis que la demande pour nos programmes et nos services est à la hausse, les dépenses augmentent plus vite que les rentrées.

Deuxièmement, si la demande a augmenté pour nos programmes et services, les revenus ont fléchi. D'un bout à l'autre du pays, ils ont diminué d'environ 20 millions de dollars, même si on tient compte de l'aide fédérale et d'autres mesures d'urgence, en raison d'importantes diminutions des revenus gagnés et de l'aide philanthropique. Des programmes comme la Subvention salariale d'urgence du Canada ont été extrêmement importants pour aider les organismes de bienfaisance comme BGC à protéger les postes du personnel malgré la baisse des revenus. La prolongation de ce programme jusqu'en juin est une mesure constructive, et nous appuyons les demandes générales pour que le programme soit maintenu encore plus longtemps, puisque la pandémie s'éternise.

Enfin, les organismes de bienfaisance qui offrent des services sociaux de première ligne font toujours face à de graves difficultés financières qui n'ont pas été réglées par les programmes gouvernementaux jusqu'à maintenant et qui limitent gravement leur capacité commune d'offrir des services aux collectivités frappées de plein fouet par la COVID-19. Pour continuer à lutter contre la crise, il faut de nouvelles mesures. C'est pourquoi nous nous sommes joints à d'autres et continuons de réclamer un fonds d'aide lié à la COVID-19 pour les services communautaires dans le budget de la semaine prochaine. Ce financement fournirait un programme temporaire de fonds d'exploitation sur 18 mois permettant aux organismes de première ligne de passer au travers de la pandémie, et soutenant un fonds de transformation pour aider les services communautaires à investir dans leur capacité, la technologie, les modèles de fonctionnement et les fusions pour émerger de la pandémie plus forts et plus résilients.

Nous remercions les membres du Comité de leur recommandation prébudgétaire concernant les subventions de fonctionnement provisoires pour les organismes communautaires de services sociaux essentiels. Ce sont des organisations comme la nôtre, dirigées par et pour ceux qui sont au service des Noirs, des Autochtones et des gens de couleur, et qui sont de fiers membres de notre économie commune, une économie qui emploie, dois-je le préciser, 315 000 personnes partout au Canada. BGC soutient les membres vulnérables de la collectivité depuis plus de 100 ans tout en équilibrant ses comptes. Le fonds proposé ne suffirait pas à nous remettre sur pied, mais il nous permettrait de continuer à offrir des services de garde d'enfants et des programmes parascolaires, à proposer des programmes de logements de transition sécuritaires et à fournir du soutien aux nouveaux arrivants, du counselling virtuel et des refuges pour les sans-abri et les femmes qui fuient la violence familiale.

Là-dessus, je cède la parole à M. Polito.

• (1605)

M. Chad Polito (directeur exécutif, BGC Dawson, Montréal, BGC Canada): Merci, monsieur Berman.

BGC Dawson est un organisme communautaire qui a récemment célébré son 60^e anniversaire et qui apporte ses services à plus de 800 familles de la région de Montréal.

La pandémie de COVID-19 a provoqué des difficultés uniques pour notre collectivité. La sécurité alimentaire est l'objectif de l'un de nos principaux programmes. Avant la pandémie, notre banque alimentaire servait de 40 à 50 personnes par semaine. Au plus fort de la pandémie, ce nombre a grimpé à 941 personnes par mois. Bien que nous soyons extrêmement reconnaissants du Fonds d'urgence pour l'appui communautaire, qui nous a permis de répondre à ce besoin temporairement, la demande reste plus forte que nos moyens d'y répondre. Nous avons dû prendre la difficile décision de réduire les services de notre banque alimentaire et nous servons maintenant un peu plus de 400 personnes chaque mois, mais la demande demeure.

Le camp d'été, l'un de nos principaux programmes lucratifs, est passé en mode virtuel l'été dernier et il a été offert gratuitement, ce qui a mis à mal notre capacité de respecter notre budget de 2020.

De plus, notre bâtiment a désespérément besoin de réparations. Cette année, nous avons consacré plus de 100 000 \$ à son entretien et nous devons toujours planifier le remplacement d'un toit qui fuit

et du chauffage central d'origine si nous voulons pouvoir garder nos portes ouvertes.

Notre club, comme d'autres au Canada, a dû prendre la décision difficile de mettre à pied du personnel et de réduire l'offre de programmes. Les femmes représentent environ 70 % du personnel à l'échelle nationale, et nous savons que les services que nous offrons permettent aux mères qui le souhaitent d'entrer sur le marché du travail et d'y rester.

Pour l'avenir, nous sommes déterminés à rester présents auprès de notre collectivité et nous voulons être en bonne position pour adapter nos programmes aux nouvelles réalités. Selon un article paru dans le *Financial Post* du 8 avril, « le nombre de Canadiens qui sont sur le point de devenir insolubles a atteint un sommet en cinq ans », 53 % des personnes interrogées ayant déclaré que leur marge de manoeuvre « avant de devenir incapables de payer leurs factures et de faire leurs remboursements chaque mois, n'est que de 200 \$ tout au plus ».

Nous savons que bon nombre des familles que nous aidons ont du mal à joindre les deux bouts. Tandis que la pandémie se poursuit, il faut que les organisations comme la nôtre soient en mesure d'offrir des programmes et des services essentiels à tous ceux qui en ont besoin, elles qui sont déterminées à offrir des soins communautaires de façon durable.

Merci de m'avoir donné l'occasion de témoigner.

Le président: Merci beaucoup à vous deux.

Je passe maintenant aux Grands Frères Grandes Soeurs du Canada, avec Matthew Chater, président national et chef de la direction, et Margie Grant-Walsh, directrice exécutive, du comté de Pictou, je crois.

À vous.

M. W. Matthew Chater (président national et chef de la direction, Grands Frères Grandes Soeurs du Canada): Je vous remercie de me donner l'occasion de témoigner. Pour faire écho à mon collègue, je tiens à remercier sincèrement tous les députés de tout ce qu'ils font chaque jour pour les Canadiens pendant la pandémie et de ce qu'ils feront pendant la période qui suivra.

Les Grands Frères Grandes Soeurs sont actifs au Canada depuis plus de 100 ans. Ils facilitent les relations de mentorat intentionnel pour plus de 41 000 jeunes dans 1 100 villes et localités avec l'appui de plus de 21 000 bénévoles.

Les enfants et les jeunes qui participent à nos programmes sont confrontés à un stress toxique en raison de l'adversité causée par des problèmes systémiques comme la pauvreté, la maladie mentale, la négligence, la toxicomanie et toute une série d'autres facteurs. Selon nos recherches, 63 % des jeunes qui participent aux programmes des Grands Frères Grandes Soeurs éprouvent au moins trois de ces difficultés, tout en ayant une seule relation — voire aucune, souvent — qui favorise leur développement. La pandémie n'a fait qu'amplifier ces facteurs de stress, les rendant plus complexes et les ancrant plus profondément.

Le mentorat proposé par les Grands Frères Grandes Soeurs est plus nécessaire que jamais. Par exemple, le nombre d'appels à Jeunesse, J'écoute a augmenté de 55 % et celui des messages textes de 61 %, et 76 % des jeunes qui ont communiqué avec ce service ont dit qu'ils n'avaient personne d'autre vers qui se tourner en toute sécurité.

Bon nombre de ces jeunes qui appellent au secours sont aiguillés vers les Grands Frères Grandes Sœurs, qui sont les mieux placés pour les aider. Nous venons de terminer des recherches avec l'Université York et l'Université de Victoria. Elles ont révélé que les problèmes de santé mentale comme la dépression et l'anxiété pendant la pandémie sont beaucoup moins graves chez les jeunes inscrits aux programmes des Grands Frères Grandes Sœurs et que les taux de dépression et d'anxiété diminuent au fur et à mesure que les jeunes tissent des liens avec leur mentor. Le problème, c'est que nous avions déjà 15 000 jeunes sur notre liste d'attente avant la pandémie, et cette liste s'allonge de jour en jour.

Cette demande accrue survient au moment même où les revenus sont en chute libre, car ils sont en recul de 13 millions de dollars en 2020, et nous prévoyons une autre baisse de 30 % en 2021, ce qui représente un manque à gagner total de 25 millions de dollars dans l'ensemble de la fédération.

Bien que le gouvernement ait accordé des fonds supplémentaires à Jeunesse, J'écoute, que nous appuyons à fond, financer une ligne d'écoute téléphonique sans aussi aider les organismes de services communautaires vers lesquels ces jeunes sont aiguillés, c'est comme financer le service d'appel d'urgence 911 sans fournir les systèmes médicaux nécessaires pour intervenir.

Nous sommes extrêmement reconnaissants des programmes que le gouvernement fédéral a mis en place, comme les subventions salariales et le Fonds d'urgence pour l'appui communautaire. Sans cela, nos pertes seraient encore plus lourdes, mais nous ne savons plus vers qui nous tourner et il reste encore beaucoup à faire.

Nous ne sommes pas les seuls à nous retrouver dans cette impasse que constitue une augmentation de la demande de services coïncidant avec la plus grave crise financière de notre histoire. C'est pourquoi les Grands Frères Grandes Sœurs, de concert avec le YMCA du Canada, le YWCA du Canada, BGC Canada, United Way-Centraide Canada, l'Association nationale des centres d'amitié et de nombreux autres organismes qui offrent un soutien de première ligne, se sont unis pour réclamer un fonds d'aide lié à la COVID-19 pour les services communautaires.

Vous avez entendu mes collègues à des séances antérieures, et M. Berman en a parlé aujourd'hui, mais je vais également me joindre à vous pour implorer le Comité de demander à la ministre des Finances de prévoir ce fonds dans le budget du 19 avril. Il s'agit de décider si vos collectivités continueront d'avoir des organismes comme le nôtre qui fournissent des services que les gouvernements n'offrent pas. Le mentorat auprès des jeunes par l'entremise des Grands Frères et Grandes Sœurs sera essentiel au rétablissement de l'économie, de la société et de la santé publique au Canada.

Pour vous donner une idée du contexte local, je vais céder la parole à ma collègue, Margie Grant-Walsh, directrice exécutive des Grands Frères Grandes Sœurs du comté de Pictou, en Nouvelle-Écosse.

• (1610)

Mme Margie Grant-Walsh (directrice exécutive, Grands Frères Grandes Sœurs du comté de Pictou, Grands Frères Grandes Sœurs du Canada): Merci, monsieur Chater.

Quand vous aviez 9 ans, quelle était la personne la plus importante dans votre vie? Quelles auraient été les conséquences si elle n'avait pas été là?

Les enfants et les jeunes souffrent d'isolement, ils éprouvent des problèmes de santé mentale et d'insécurité alimentaire, ils ont du mal à poursuivre leurs études, et il y a peu de logements abordables.

Je peux parler de l'expérience que j'ai vécue dans la partie nord de la Nouvelle-Écosse. Les localités rurales ont été les plus touchées: absence de transports en commun, passage difficile au mentorat virtuel et problèmes de connectivité. Et d'après le dernier bilan de la pauvreté chez les enfants et dans les familles en Nouvelle-Écosse, cette province se situe au troisième rang au Canada pour le taux de pauvreté chez les enfants. Un enfant sur quatre vit dans la pauvreté.

La demande de services est à la hausse. Nous avons constaté une augmentation de la demande de choses essentielles comme l'alimentation et le chauffage. Quels organismes de services sociaux peuvent dire qu'ils sont en contact hebdomadaire avec les familles qu'ils aident? Nous le pouvons.

Nous encadrons non seulement les enfants qui font face à l'adversité, mais aussi les familles, et elles nous font confiance. Le personnel a été surchargé, stressé et a travaillé extrêmement fort pour soutenir les familles, réagissant immédiatement aux besoins même avec des ressources budgétaires sous tension. Ajoutez à cela la fusillade qui a fait le plus grand nombre de victimes de toute l'histoire du Canada.

Les revenus ont diminué considérablement. À la différence de beaucoup d'organisations, nous pouvons recueillir des fonds qui suffisent pour une bonne partie de notre budget. Chez nous, 69 % des fonds sont réunis grâce à des activités spéciales seulement. En 2020, les revenus ont baissé de 29 %, soit de plus de 270 000 \$. Au cours de mes 34 ans chez Grands Frères Grandes Sœurs, je n'ai jamais vu une année difficile comme celle-ci.

Nous avons la chance de vivre en Nouvelle-Écosse, car le taux de COVID y reste faible, mais cela ne change rien aux difficultés attribuables à l'isolement préventif. Le grand problème des enfants et des jeunes, c'est le manque de contact avec des adultes attentionnés qui s'investissent dans leur bien-être. Rappelez-vous vos 9 ans. Comment auriez-vous réagi à une pandémie sans le soutien de votre mentor?

Je vous remercie de m'avoir invitée.

• (1615)

Le président: Merci à vous deux, et merci de ce que vous faites.

La parole est maintenant à Barbara Boraks, de la Coalition Canada revenu de base.

Mme Barbara Boraks (membre, Coalition Canada revenu de base): Merci, monsieur le président.

Je suis heureuse de prendre la parole pour vous entretenir du revenu de base garanti.

Je tiens à souligner le projet de loi d'initiative parlementaire de la députée Dzerowicz, le projet de loi C-273, et la motion 46 de la députée Gazan.

Monsieur le président, si un système de soutien du revenu de base avait déjà été en place, nous aurions eu un mécanisme plus efficace pour répondre aux besoins financiers des personnes touchées par la COVID-19.

Je commencerai par un résumé des avantages d'un revenu de base garanti. Il aidera les gens à répondre à leurs besoins fondamentaux. Il améliorera la santé physique et mentale. Il fournira un moyen plus efficace de soutenir les travailleurs saisonniers et à la demande. Il peut faciliter la transition entre emplois, par exemple, entre le secteur des combustibles fossiles et celui des énergies renouvelables.

Le revenu de base est un bon allié d'un régime d'assurance-emploi rationalisé pour assurer le soutien du revenu. Il peut rendre la dignité à ceux qui vivent dans la pauvreté et les aider à se prendre en main.

Au cours des dernières décennies, le revenu de base a été une idée soutenue par des représentants de tous les partis au Canada. Par exemple, les partis politiques provinciaux de l'Île-du-Prince-Édouard appuient à l'unanimité un projet de mise en œuvre du revenu de base et demandent au gouvernement fédéral de collaborer avec eux.

Je travaille avec des défenseurs du revenu de base depuis plus de six ans et j'ai entendu diverses préoccupations au sujet de cette proposition. Elles se classent dans trois catégories: les idées fausses sur les détails du revenu de base, l'attachement au statu quo et le scepticisme quant à la modification de nos systèmes actuels de soutien du revenu.

Plusieurs idées fausses circulent au sujet du revenu de base. La plupart des Canadiens favorables à cette idée préconisent un revenu de base axé sur le revenu, sans vérification des moyens, versé aux personnes à faible revenu. Ce régime remplace certains transferts et s'associe à des programmes d'assurance-emploi et de soutien social.

Dans son dernier rapport, le directeur parlementaire du budget estime que le revenu de base entraînera une réduction substantielle du taux de pauvreté, que son coût brut sera de 85 milliards de dollars la première année, mais que son coût net sera presque nul, une fois pris en compte des crédits d'impôt particuliers. Ce rapport ne tient pas compte des économies en aval qu'un revenu de base pourrait permettre dans des secteurs comme ceux des soins de santé et de la justice pénale.

En ce qui concerne la deuxième préoccupation, l'attachement au statu quo, nous ne pouvons qu'espérer qu'il tient à la conviction que le système actuel est efficace et non à des intérêts personnels ou professionnels acquis.

Troisième préoccupation, le scepticisme. Je dois avouer que je respecte cette attitude. Face à des changements majeurs, cette conviction contribue à la bonne gouvernance si elle s'accompagne d'une ouverture aux nouvelles pratiques fondées sur des données probantes.

Monsieur le président, les questions de coût sont primordiales dans votre travail. Pour ce qui est du revenu de base garanti, les données montrent que les avantages pour le Canada en valent la peine. Nos mécanismes actuels de soutien du revenu sont désuets, trop compliqués et coûteux.

Le système actuel de soutien du revenu empêche les Canadiens à faible revenu d'acquiescer l'indépendance financière, réduit les incitations financières à travailler, contribue à de piètres résultats scolaires et augmente également les coûts des soins de santé. De plus, les données révèlent que le système actuel contribue à ce que certains restent dans des situations de violence, affaiblit le secteur ar-

tistique et culturel et entrave le renforcement des capacités dans les collectivités agricoles.

Je peux faire ces affirmations parce qu'elles reposent sur des faits. Les problèmes de santé mentale et physique, d'alimentation et de sécurité sont tous liés au faible revenu. La surreprésentation des Autochtones et des personnes d'origine africaine à tous les stades du système de justice pénale découle de leur surreprésentation parmi les pauvres.

Les preuves de ces effets du faible revenu et de la pauvreté proviennent d'entités comme le Syndicat national des cultivateurs, l'Association canadienne de santé publique, l'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux, les Diététistes en santé publique de l'Ontario, le SFCP de l'Île-du-Prince-Édouard et l'Union internationale des employés des services, ou UIES, sans oublier d'autres syndicats, la Société Elizabeth Fry, des conseils de planification sociale et de recherche, des municipalités et bien d'autres. Toutes ces entités sont favorables au revenu de base.

Monsieur le président, je demande au Comité d'étudier les données probantes sur le revenu de base afin d'en comprendre les avantages financiers et sociaux dans le but de mettre ce régime en œuvre.

• (1620)

Je crois que les données inciteront le Comité à reconnaître qu'un revenu de base garanti permettra aux Canadiens d'en avoir plus pour leur argent et d'avoir une société plus résiliente à l'avenir.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup, madame Boraks.

Avant de passer au prochain témoin, je précise que Mme Jansen, puis Mme Dzerowicz, M. Ste-Marie et M. Johns poseront les premières questions. Je ne crois pas que M. Kelly soit présent; j'espère que nous pourrions établir le contact avec lui.

Je vais maintenant donner la parole à M. Martin Roy, directeur général de Festivals et événements majeurs Canada.

Bienvenue de nouveau, monsieur Roy. Vous avez la parole.

M. Martin Roy (directeur général, Festivals et événements majeurs Canada): Merci, monsieur le président.

[Français]

Membres du Comité permanent des finances, bonjour.

C'est un plaisir de vous retrouver, une fois de plus.

Festivals et événements majeurs Canada, ou FAME, et le Regroupement des événements majeurs internationaux, ou RÉMI, représentent plus de 500 festivals et événements au Canada, qui sont des membres directs et affiliés dans le secteur de l'industrie touristique et culturelle. Ce secteur contribue à lui seul pour plus de 1 milliard de dollars au PIB du pays, et ce, année après année.

En septembre, FAME était au Château Laurier aux côtés de l'Association de l'industrie touristique du Canada, de l'Association des hôtels du Canada et de l'Association touristique autochtone du Canada pour lancer la Coalition des entreprises les plus touchées

Sur le site Web de la Coalition, que je vous invite à aller voir à hardesthit.ca, il y a aujourd'hui plus de 100 logos d'entreprises et d'associations de toutes sortes, issues principalement des deux secteurs où FAME fait office de trait d'union, c'est-à-dire ceux du tourisme et de la culture.

À l'automne, à la suite de la conférence de presse, nous avons été entendus par le gouvernement canadien. Nous avons été heureux de voir notre réalité reconnue dans le discours du Trône et dans l'Énoncé économique de l'automne. Le taux de la Subvention salariale d'urgence du Canada, ou SSUC, a été augmenté par la suite.

Pour tout cela, nous sommes très reconnaissants envers le gouvernement.

Par contre, devant la perspective d'une fin possible de la Subvention salariale en juin, la Coalition a dû officiellement faire appel au gouvernement il y a trois semaines, en conférence de presse.

Nous avons demandé à la ministre des Finances de profiter du dépôt du budget pour prolonger et améliorer la SSUC ainsi que la Subvention canadienne d'urgence pour le loyer au-delà de la limite du 5 juin, soit jusqu'à la fin de l'année 2021.

Nous comprenons que ces programmes coûtent cher aux contribuables, mais nous mettons en garde les élus qui voudraient y mettre fin trop tôt ou opter pour une aide dégressive.

S'il faut faire des choix, nous croyons qu'il faut plutôt continuer de soutenir moins d'entreprises en ne maintenant admissibles aux programmes que celles qui continuent d'être les plus touchées, dans les secteurs du tourisme et de la culture, par exemple, où les pertes de revenus vont parfois jusqu'à 100 %.

Si la SSUC doit se terminer en juin, cela ne doit être que pour faire place à la subvention salariale pour les entreprises les plus durement touchées.

Dans un festival, bien que cela varie d'une province ou d'un territoire à l'autre, les revenus autonomes représentent 85 % des budgets, et les revenus des gouvernements, environ 15 %. Actuellement, ces 15 % sont souvent les seuls revenus dont disposent nos organisations, et ce, tant pour organiser des activités à l'intention des communautés d'ici la fin de cette pandémie, que pour payer les frais fixes et les salaires. Sans la SSUC, le compte n'y est pas. Des organisations vont fermer ou devoir remercier des employés clés qui se retrouveront au chômage. Nous ne serons alors pas plus avancés.

Si elles ont toujours bon espoir d'organiser des festivals et événements cet été, les organisations ne retrouveront pas avant 2022, après la troisième vague de la pandémie de COVID-19 et l'effet escompté des vaccins, leurs modèles d'affaires souvent basés sur des achalandages importants, même si le tout se passe dans le respect des règles sanitaires qui seront allégées, nous l'espérons. C'est dire que, pour les festivals et événements, nous n'avons traversé en ce moment que la moitié du désert.

On nous dit chaque jour que la pandémie n'est pas terminée. On dit aux Canadiennes et aux Canadiens de ne pas lâcher avant d'être rendus au fil d'arrivée et on demande encore d'énormes sacrifices à nos entreprises. Nous, nous disons au gouvernement: « D'accord, mais ne nous lâchez pas non plus avant que nous ayons vu le bout de tout cela. » C'est un pacte ou un accord qui doit aller dans les deux sens.

Si les gouvernements maintiennent des restrictions, ils doivent aussi maintenir le soutien aux entreprises qui en souffrent le plus, comme les nôtres.

Il serait dommage de perdre des festivals et des institutions culturelles et touristiques en général, parce qu'on n'aura pas voulu verser six mois de plus de subventions salariales, alors qu'on l'aura fait pendant plus d'un an. Nous en aurons besoin plus que jamais après la pandémie pour relancer l'économie et le tourisme et nous offrir de la guérison sociale. Nous en aurons besoin aussi pour nous retrouver tous ensemble enfin et faire la fête comme avant la pandémie.

Nous allons bien sûr écouter avec attention l'annonce du budget la semaine prochaine, en espérant que votre recommandation, la recommandation 55 de votre rapport sur les consultations prébudgétaires, soit reprise intégralement, notamment parce qu'elle intègre notre idée d'un programme de relance des festivals et événements. Nous y serons aussi attentifs, parce que vous recommandiez dans votre rapport que le gouvernement soutienne les secteurs de la culture, du tourisme et de l'hôtellerie en « apportant un soutien financier supplémentaire à ces secteurs jusqu'à ce que les restrictions liées à la COVID-19 puissent être levées en toute sécurité ».

Nous n'irons pas jusqu'à dire que l'annonce du Budget sera le moment où nous pourrons réunir 90 000 personnes sur les plaines d'Abraham à Québec ou au Stampede de Calgary. Vous conviendrez avec moi que ce moment pourrait se produire en juillet 2022, mais certainement pas le 5 juin 2021.

Je vous remercie de votre attention.

● (1625)

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup, monsieur Roy.

Nous allons amorcer le premier tour. Je vais imposer une limite de cinq minutes par intervenant. De cette façon, nous pourrions avoir 10 interventions avec le groupe de témoins.

D'abord, Mme Jansen.

Mme Tamara Jansen: Merci beaucoup.

Ma question s'adresse à M. Roy.

Je viens de Cloverdale—Langley City. Le rodéo de Cloverdale a normalement lieu au centre-ville. J'ai discuté avec les organisateurs, qui me disent que son annulation, l'an dernier, leur a fait perdre des revenus de 2 millions de dollars. Pour Surrey, les retombées étaient de 30 millions de dollars. Je pense au Best Western Hotel qui se trouve au coin de la rue, juste ici. Je pense à toutes les foires et à tous les marchés, aux petits camions-restaurants, etc. Ces entreprises ont perdu toute possibilité de faire de l'argent.

Le rodéo de Cloverdale s'accompagne d'autres activités. Il y a Gone Country de Twins Cancer Fundraising. Les dons recueillis jusqu'à maintenant s'élèvent à 3,9 millions de dollars. L'activité ne peut pas avoir lieu. Pas plus que celle de Ride to Conquer Cancer. Impossible de proposer les courses de 10 km et de 5 km. On ne peut pas tenir de congrès là-bas. Des concerts, des foires commerciales, le fameux Longhorn Saloon... Toutes ces initiatives locales incroyables qui font de notre collectivité ce qu'elle est sont complètement écartées.

Comme vous l'avez dit, j'ai signalé à un responsable du rodéo de Cloverdale que nous ne prévoyons pas de déblocage avant 2022 au rythme actuel des vaccinations. Mon interlocuteur n'a rien dit. Pour nombre d'activités que j'ai énumérées, ce sera la fin, estime-t-il.

Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet?

[Français]

M. Martin Roy: Je vous remercie de la question.

Vous décrivez bien ce drame, qui est le nôtre et celui des communautés dans lesquelles nous sommes présents. Ce qui a été vécu dans votre circonscription, nous l'avons aussi vécu à Calgary. En 2020, les commerçants étaient consternés de voir que le Stampede n'aurait pas lieu. Nous verrons ce qui se passera en 2021.

Cela a été la même chose pour le festival international du film de Toronto, ou TIFF, dont les répercussions économiques sont normalement considérables. Cela a été le cas pour le Bluesfest à Ottawa, pour le Festival international de jazz de Montréal ainsi que pour le Festival d'été de Québec, dont profitent normalement les commerçants de la Grande Allée, à Québec. Ils ont tous été privés de ces revenus.

Il n'y a pas que nos festivals et nos événements qui subissent des répercussions économiques, les communautés de même que l'industrie du tourisme, qui fait partie de cet écosystème, s'en ressentent également. C'est d'ailleurs pourquoi nous avons recommandé la création d'un programme de stimulation de l'industrie touristique qui s'appuie sur les festivals et les événements. Il s'agit d'un programme basé sur une expérience de 2009 et de 2010, soit le Programme des manifestations touristiques de renom. Nous avons fait cette proposition, et le Comité l'a récemment accueillie dans cette recommandation 55. Nous espérons vivement que, dans le budget présenté la semaine prochaine, le gouvernement aura de bonnes nouvelles pour nous.

En ce qui concerne les revenus de la prochaine année, les revenus autonomes ne seront vraisemblablement pas au rendez-vous, ou certainement pas dans la même mesure qu'habituellement. Le point d'interrogation persiste en ce qui concerne la Subvention salariale d'urgence du Canada. Nous espérons qu'elle sera prolongée.

Ce programme viendrait compléter nos revenus et nous permettre de traverser la deuxième moitié du désert, comme je l'appelle.

• (1630)

[Traduction]

Mme Tamara Jansen: Avez-vous songé aux critères qui nous permettraient de reprendre les activités? Pourrions-nous savoir avec quelque certitude ce qu'il faudrait faire pour amorcer la reprise des activités? J'ai discuté avec quelqu'un qui travaille dans une grande entreprise de marketing. Selon lui, si on tenait compte du taux de vaccination et d'immunité, du port du masque et du respect d'autres mesures, et si on définissait des critères permettant de décider s'il est possible de reprendre les activités, nous pourrions entreprendre la planification.

Avez-vous discuté de quoi que ce soit de cette nature? Il semble que, pour l'instant, nous n'ayons absolument aucun plan.

Le président: Monsieur Roy, à vous.

[Français]

M. Martin Roy: Il n'y a effectivement pas de plan, ce que je déplore.

Nous avons la conviction que nous sommes en mesure d'organiser, cet été, des événements sécuritaires un peu partout au Canada. Évidemment, ce ne sera pas des événements avec le même achalandage, mais nous pensons être capables de faire certaines choses. Il existe tout un éventail de possibilités, qu'il s'agisse de tests rapides, de passeport vaccinal ou de distanciation physique des festivaliers. Il y a moyen d'assurer la distanciation entre les festivaliers, par exemple, avec des barrières, des clôtures, des plateformes ou des chaises.

Le problème que nous avons dans les provinces — je le vis en particulier au Québec puisque j'ai eu des discussions à cet égard avec des représentants de la santé publique —, c'est qu'elles gèrent actuellement la troisième vague. Elles suivent l'ordre du calendrier, ce qui pose un problème.

[Traduction]

Mme Tamara Jansen: Puis-je poser une autre question?

Le président: Votre temps est écoulé, mais nous allons vous permettre de poser votre question. Allez-y. Soyez très brève.

Mme Tamara Jansen: Quelqu'un a-t-il songé à poursuivre le gouvernement pour dommages-intérêts parce qu'il a tellement tardé et qu'il a fait échouer le déploiement des vaccins?

Le président: Nous n'aurions peut-être pas dû vous permettre de poser la question.

Mme Tamara Jansen: Oh, oh!

Le président: Quelqu'un veut répondre?

Je n'entends aucune réponse.

Nous allons passer à Mme Dzerowicz, qui sera suivie de M. Ste-Marie.

Mme Julie Dzerowicz (Davenport, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je tiens à remercier tous les témoins de leurs exposés de grande qualité et mûrement réfléchis. Merci d'avoir accepté de comparaître.

Je vais adresser mes questions à Mme Boraks, de Coalition Canada revenu de base.

J'ai trois questions. J'espère donc que vous pourrez répondre avec le maximum de concision. Premièrement, chaque fois qu'on parle d'un revenu de base garanti, bien des gens croient que cela découragerait le travail. Qu'avez-vous à répondre?

Mme Barbara Boraks: Cette affirmation ne repose sur aucun fait. À dire vrai, les recherches réalisées tant au Canada qu'à l'échelle internationale montrent au contraire que, en général, il y a deux catégories de personnes qui quittent le marché du travail. La première est celle des femmes qui restent chez elles pour s'occuper de jeunes enfants. La deuxième est celle des travailleurs qui vont se perfectionner, soit en reprenant des études, soit en acquérant des compétences différentes pour pouvoir décrocher un meilleur emploi.

J'insiste sur le fait que nous n'avons trouvé aucune preuve pour appuyer l'affirmation selon laquelle certains se contentent du revenu de base simplement pour rester à la maison à ne rien faire.

Mme Julie Dzerowicz: Merci beaucoup.

L'autre chose qui revient souvent, c'est que ce régime coûterait très cher, trop cher pour tout gouvernement national. Qu'en pensez-vous?

Mme Barbara Boraks: Selon les chiffres du DPB, ce régime coûterait environ 85 milliards de dollars. Les chiffres précédents étaient de 80 milliards de dollars. Encore une fois, cela vaut pour un revenu qui s'élèverait à 75 % du seuil de pauvreté.

Il y a de nombreuses façons de financer ce régime. On peut considérer les crédits d'impôt, comme l'a fait le DPB. On en arrive à un coût net nul. En somme, l'application du régime ne coûterait rien. On peut tenir compte des montants que le gouvernement consacre actuellement aux programmes de soutien social et de soutien du revenu, soit environ 45 milliards de dollars. On peut aussi déduire les quelque 20 milliards de dollars que les provinces affectent au soutien du revenu. Nous n'en sommes plus qu'à environ 20 milliards de dollars, soit un montant identique à ce que le gouvernement dépense pour la prestation pour enfants, et nous savons que cette prestation a permis à des enfants d'échapper à la pauvreté. Nous ne pensons pas qu'il faille envisager d'augmenter les impôts.

La question est de savoir si ce programme en vaut la peine.

• (1635)

Mme Julie Dzerowicz: Une précision, madame Boraks. Sauf erreur, le rapport du DPB part essentiellement du modèle de l'Ontario et l'étend à l'ensemble du Canada en s'appuyant sur un certain nombre d'hypothèses. Est-ce exact?

Mme Barbara Boraks: C'est exact.

Mme Julie Dzerowicz: Le programme de revenu de base garanti peut recevoir différentes définitions. Il peut assurer un certain minimum, comme le proposait l'ancien sénateur Hugh Segal. Il pourrait s'agir d'un programme « Mincome » — un modèle fondé sur une expérimentation réalisée au Manitoba. Il y a plusieurs façons de créer un programme de revenu de base garanti au Canada. Est-ce juste?

Mme Barbara Boraks: Tout à fait.

Mme Julie Dzerowicz: Enfin, certaines personnes handicapées envisagent avec circonspection la mise en oeuvre d'un revenu de base garanti. Mon principe personnel est qu'aucun programme de revenu de base garanti ne devrait être mis en place à moins que tous les participants ne s'en tirent mieux grâce à lui. Que répondriez-vous aux personnes handicapées que l'idée d'un programme de revenu de base garanti inquiète un peu?

Mme Barbara Boraks: Nous sommes tout à fait d'accord pour dire que toute personne qui touche un revenu de base ne devrait pas se retrouver dans une situation pire qu'avant. En fait, les recherches réalisées sur le programme mis à l'essai pendant un an en Ontario, qui garantissait un montant correspondant à 75 % du seuil de pauvreté, montrent que tous les prestataires estiment que leur situation s'est améliorée. Si jamais le gouvernement, comme on peut l'espérer, entame des négociations pour commencer à élaborer un régime de revenu de base, ces négociations devraient être menées de concert avec des groupes qui représentent les personnes handicapées.

Mme Julie Dzerowicz: Merci beaucoup.

Les jeunes de Davenport, et en fait les nombreux jeunes que nous avons entendus au cours du week-end à la conférence du PLC, sont tout à fait en faveur d'un revenu de base garanti. Je crois comprendre qu'ils ont l'impression que le monde du travail évolue rapidement. L'automatisation et l'intelligence artificielle éliminent des

emplois de cols bleus et de cols blancs. L'avenir des emplois est beaucoup moins prévisible. Ils perdent confiance en leur capacité de s'en tirer aussi bien que leurs parents. Ils considèrent que le modèle du revenu de base garanti leur procurera une certaine stabilité tandis qu'ils essaient de se frayer un chemin.

Êtes-vous d'accord pour dire que c'est un sentiment exprimé par les jeunes et qu'un programme de revenu de base garanti assurerait cette stabilité?

Mme Barbara Boraks: Oui. Nous avons un très vaste réseau de jeunes partout au Canada, mais c'est un sentiment qui s'applique non seulement aux jeunes, mais à tous les secteurs où l'emploi est précaire. Celui des arts en est un, en fait. Les milieux des arts appuient fermement l'idée d'un revenu de base.

Mme Julie Dzerowicz: Merci.

Ma dernière question s'adresse à Festivals et événements majeurs Canada et à Martin Roy.

Au début de mars, le ministre Guilbeault a annoncé l'octroi de 181,5 millions de dollars pour appuyer les travailleurs des arts et des événements en direct pendant la pandémie de COVID-19. Ces fonds ont-ils été utiles d'une façon ou d'une autre au secteur représenté par Festivals et événements majeurs Canada?

[Français]

M. Martin Roy: Pour l'instant, il est encore un peu trop tôt pour déterminer dans quelle mesure exactement les festivals et les événements en ont profité ou vont en profiter. Cette somme de 181,5 millions de dollars semble en effet importante, mais celle-ci doit bénéficier à l'ensemble des joueurs du domaine de la culture, et Dieu sait qu'ils sont nombreux. Il n'y a pas que les festivals et les événements.

Dans le cadre de l'annonce précédente, au début de 2020, une somme de 500 millions de dollars avait été accordée au domaine de la culture. Les gens nous disaient que nous devions être contents, mais en fin de compte, sur ces 500 millions de dollars, seulement 10 ou 12 millions ont été attribués aux festivals et aux événements. Si c'est proportionnel, ce ne sera certainement pas suffisant.

Mme Julie Dzerowicz: Je vous remercie.

[Traduction]

Le président: Merci à tous.

Nous allons passer à M. Ste-Marie, qui sera suivi de M. Johns et de M. Kelly.

À vous la parole, monsieur Ste-Marie.

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie (Joliette, BQ): Je vous remercie, monsieur le président.

J'aimerais d'abord vous informer que, lors du deuxième tour, je pourrai céder ma place à Mme Elizabeth May si elle souhaite la prendre et s'il reste du temps. Je vois que Mme May opine du bonnet. C'est parfait.

Je tiens à saluer tous les invités et à les remercier de leurs présentations. Encore une fois, c'est très intéressant.

Je vais d'abord m'adresser à vous, monsieur Roy.

Rappelez-nous en quoi les événements culturels d'importance jouent le rôle d'une locomotive dans l'économie, non seulement pour le secteur de la culture, mais aussi, comme vous l'avez mentionné, pour l'ensemble de l'industrie du tourisme et de l'hôtellerie.

• (1640)

M. Martin Roy: Je vous remercie, monsieur Ste-Marie.

Je pense que votre question est tout à fait liée à celle qu'a posée plus tôt votre collègue de la Colombie-Britannique. Des études sérieuses que nous avons faites, notamment avec la firme KPMG, prouvent que chaque dollar dépensé par les festivaliers se scinde. Il va en partie aux festivals et aux événements, notamment à ceux qui ont un système de billetterie, mais ce n'est pas la principale dépense des festivaliers. Pour chaque dollar dépensé, le quart environ va à l'hôtellerie et le tiers à la restauration.

Si l'on additionne cela, on voit bien que ce ne sont pas les festivals et les événements qui sont avantagés directement, mais bien les communautés environnantes et tout l'écosystème qui entoure les festivals et les événements. C'est aussi pour cette raison que nous pensons pouvoir jouer un rôle de locomotive. J'aime cette expression, que vous avez utilisée. L'idée est de miser sur les festivals et les événements. Cela va faire en sorte que des touristes « centrés » vont se rendre aux événements et dépenser notamment en transport, mais aussi en hébergement et en restauration.

M. Gabriel Ste-Marie: Vous parliez du Festival d'été de Québec et de ses retombées sur les commerces de cette ville, notamment sur la Grande Allée. Nous avons bien hâte de voir le retour de ce festival.

À ce sujet, vous avez parlé du pacte entre vos organisations et le gouvernement. Pourriez-vous nous dire de nouveau en quoi consiste ce pacte?

M. Martin Roy: Nous sommes d'avis qu'il faut soutenir les entreprises les plus durement touchées pendant la pandémie, et ce, jusqu'à ce qu'elles n'aient plus besoin de ce soutien. Nous serons de nouveau contraints, pour une deuxième année consécutive, à ne pas nous produire comme nous aimerions le faire et comme nous avons l'habitude de le faire. Il faut donc que nous ayons une compensation.

Comme je le disais également, si la Subvention salariale d'urgence du Canada doit prendre fin le 5 juin 2021, ce ne sera certainement pas dans l'intérêt des joueurs des domaines touristique et culturel, et certainement pas dans celui des festivals et des événements, qui ne retrouveront pas leur niveau de revenu normal avant l'année prochaine.

Comme l'ont dit le gouvernement et le Comité, il faut offrir du soutien jusqu'à ce qu'on ait traversé la rivière ou qu'on ait surmonté cette tempête. Or, celle-ci n'est pas terminée. Nous réclamons donc un soutien prolongé, jusqu'à la fin de l'année 2021, notamment pour les entreprises les plus durement touchées. Je ne parle pas de toutes les entreprises, mais de celles qui ont perdu 80 % ou 75 % de leurs revenus. C'est à elles qu'on doit penser.

M. Gabriel Ste-Marie: Je vous remercie. Il ne faut pas oublier non plus l'importance de la prévisibilité.

Ma prochaine question s'adresse à Mme Boraks.

Madame Boraks, il y a quelque temps, au sujet du revenu minimum garanti, soit le revenu universel, le ministre Hussen a affirmé à la Chambre des communes que le gouvernement préférerait offrir

une aide financière à ceux qui en ont besoin plutôt qu'à tout le monde.

Que pourriez-vous lui répondre, en une minute et quelques secondes?

[Traduction]

Mme Barbara Boraks: Les défenseurs du revenu de base au Canada sont en faveur d'un régime axé sur le revenu, qui est versé aux personnes qui en ont le plus besoin. Nous ne sommes pas d'accord pour qu'on donne ce revenu à tout le monde.

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie: Voilà une réponse claire. Je vous remercie.

Je n'ai plus de questions à poser, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Ste-Marie.

Monsieur Johns, vous avez cinq minutes.

À vous, monsieur Johns.

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci à tous les témoins du travail vraiment important qu'ils accomplissent pour les Canadiens, surtout en ces temps difficiles.

Je vais m'adresser d'abord à M. Polito.

J'ai beaucoup aimé que vous parliez de sécurité alimentaire. Dans ma circonscription, beaucoup d'organismes ont grandement bénéficié du Fonds d'urgence pour la sécurité alimentaire qui a été créé au début de la pandémie, ainsi que du financement supplémentaire ajouté au moment de la deuxième vague. Nous en sommes maintenant à la troisième vague et ils n'ont pas reçu de financement complémentaire. On est en train de supprimer le programme, carrément. L'organisme Bread of Life de ma circonscription, l'Armée du Salut locale et Lush Valley ont tous compté sur ces fonds pour exploiter leurs centres de réchauffement et pour distribuer des aliments aux personnes les plus marginalisées — leur clientèle —, qui a beaucoup augmenté à cause de la pandémie.

À quel point est-il important d'avoir un troisième financement pour ces organismes communautaires?

• (1645)

M. Chad Polito: L'insécurité alimentaire est l'un des principaux problèmes causés par la pandémie. Notre organisation a récemment reçu une autre subvention de Second Harvest, soutenu par Agroalimentaire Canada, pour aider à combler le fossé entre les ressources et les besoins. Nous avons reçu cette nouvelle hier. Sans ces fonds, nous ne serions pas en mesure de répondre aux besoins de tous ceux qui s'adressent à nous.

Nous sommes incapables de répondre à tous les besoins, mais nous faisons de notre mieux. Une autre tranche de financement ferait le plus grand bien aux organismes de l'ensemble du Canada qui font ce travail de première ligne.

M. Gord Johns: Merci.

Madame Boraks, je vous suis très reconnaissant d'avoir parlé du revenu de base universel et de son importance. Nous venons de recevoir un rapport intitulé *Building Regional Prosperity in the Al-berni Clayoquot Region*. Cela fait partie de notre plan de lutte contre la pauvreté. Dans cette région de ma circonscription, 27 % des gens doivent choisir entre payer le loyer, acheter de quoi se nourrir et payer l'électricité. Ils ne peuvent pas faire les trois. C'est tout à fait inacceptable dans un pays comme le nôtre.

Quelle est l'importance d'un revenu de base universel comme moyen de répondre aux préoccupations de ces membres de la collectivité?

Mme Barbara Boraks: On ne saurait trop insister sur l'importance de ce régime. Le manque de revenu entraîne beaucoup de difficultés mentales et physiques. La santé mentale et physique en souffre.

Restons-en à l'insécurité alimentaire un instant. En 2017-2018, 4,4 millions de personnes au Canada vivaient dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire. Cela ne se limite pas aux assistés sociaux. Soixante pour cent des ménages qui reçoivent une aide sociale sont en situation d'insécurité alimentaire, mais 65 % des ménages qui sont dans cette situation sont en fait des salariés.

Le stress que cela provoque... Une nouvelle étude américaine montre comment la pauvreté nuit au développement du cerveau chez les enfants et les nourrissons. Les répercussions à long terme de l'insécurité alimentaire à cet âge sont connues. Nous avons la preuve des dommages que cause — sur les plans non seulement psychologique, mais aussi cérébral — le stress constant qu'on éprouve quand on a du mal à payer les factures et à acheter de quoi manger.

M. Gord Johns: Je vous remercie vraiment d'avoir souligné l'importance des revenus pour la santé psychologique et spirituelle.

La pandémie a montré clairement à quel point les personnes handicapées, les aînés et les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale complexes sont négligés par le gouvernement. L'une des principales priorités et promesses du gouvernement pendant la pandémie est de veiller à ce que personne au Canada ne soit abandonné à lui-même.

Croyez-vous que le gouvernement a bien fait son travail pour faire en sorte que personne ne soit laissé pour compte? Pouvez-vous aussi parler de l'importance de la PCU, qui est devenue la PCRE? Comment ces programmes ont-ils aidé les gens à traverser cette période difficile? Et que dire de ceux qui n'ont reçu aucune aide?

Mme Barbara Boraks: Vous demandez beaucoup de choses. Je vais essayer d'être la plus concise possible.

L'une des choses que nous avons apprises de la PCU, c'est que les gouvernements peuvent réagir rapidement. Lorsqu'ils ont besoin de le faire, les gouvernements sont capables de réagir avec célérité.

L'expérience de la PCU nous a aussi appris que certains sont laissés pour compte. Pourquoi? Parce que cette prestation a été conçue en fonction d'un régime d'assurance-emploi traditionnel, et que ce régime se fonde sur une définition tout à fait dépassée du travail, une définition qui remonte au XIX^e siècle: le travail, c'est le salariat. Le régime d'assurance-emploi a dû apporter une multitude de correctifs pour commencer à prendre en compte le travail à la demande et le travail précaire. Ce que la PCU et la COVID ont fait ressortir est connu depuis fort longtemps de bien des gens: le ré-

gime actuel d'assurance-emploi et de soutien du revenu est défaillant.

Il faut simplifier le régime d'assurance-emploi. Il nous faut recourir à un autre type de soutien du revenu pour nous occuper de ceux qui n'entrent dans aucune des catégories traditionnelles pour lesquelles l'assurance-emploi peut convenir.

Le président: Merci à vous deux.

Nous allons maintenant passer à Pat Kelly, qui sera suivi de M. Fraser.

Allez-y, monsieur Kelly.

M. Pat Kelly (Calgary Rocky Ridge, PCC): Merci à tous. Je suis heureux d'être enfin connecté.

Merci à l'équipe des TI. Il s'est passé des choses étranges qui m'ont empêché d'accéder à cette séance.

Je vous inviterais, monsieur Roy, à reprendre à peu près là où nous nous sommes arrêtés lorsque vous avez comparu devant le Comité en décembre. À ce moment-là, vous avez dit que, si nous voulions sauver la saison des festivals et événements de l'été 2021, il faudrait qu'une grande partie de la population soit vaccinée d'ici l'été. Où en est la vaccination? Qu'est-ce que cela signifie pour la saison estivale de 2021?

• (1650)

[Français]

M. Martin Roy: Le problème, c'est que nous sommes dans l'incertitude. D'une part, le premier ministre du Québec, M. François Legault, dit que tous les Québécois qui le souhaitent pourront recevoir une première dose du vaccin d'ici le 24 juin. D'autre part, M. Trudeau dit que tous les Canadiens qui souhaitent se faire vacciner le seront d'ici la fin de septembre. Cela devrait nous donner la possibilité de tenir des événements en toute sécurité, en juillet ou au début du mois d'août. Or ce n'est pas certain.

Nous essayons d'obtenir de l'information des différentes directions de santé publique afin d'avoir plus de prévisibilité et de pouvoir prendre des décisions, mais nous sommes dans le noir.

Il y a aussi cette troisième vague qui commence, et on ne sait pas combien de temps elle durera.

Je reviens sur le fait qu'il y a des solutions et qu'il faut les explorer. Je pense notamment au passeport vaccinal. Ce n'est pas vrai qu'un bout de papier qui ressemble à un coupon de vestiaire permettra aux gens de voyager et de bénéficier des avantages réservés aux gens qui sont vaccinés.

[Traduction]

M. Pat Kelly: C'est là où le bât blesse. Malgré tout mon respect pour les propos du premier ministre Legault, c'est le gouvernement fédéral qui essaie de se procurer des vaccins et il n'a pas bien fait son travail, si nous voulons vacciner tout le monde. Il faut deux doses, et je ne vois pas comment... Je voudrais bien que tout le monde au Québec et, en fait, dans le reste du Canada, reçoive ses deux doses d'ici juin et qu'il y ait une saison des festivals d'été, mais il ne semble pas y avoir la moindre chance que nous obtenions de quoi donner deux doses à tous ceux qui veulent être complètement immunisés.

Entretiens, vous avez parlé de maximiser l'utilisation de tous les outils disponibles. Lors de votre dernière comparution, nous avons parlé un peu des tests rapides et de leur bon déploiement. Vous avez dit que, s'ils devenaient largement disponibles, ils pourraient servir non seulement pour des festivals et des événements, mais aussi pour les restaurants et pour divers loisirs. Quels progrès ont été réalisés depuis votre comparution de décembre au sujet des tests rapides?

[Français]

M. Martin Roy: Il n'y a pas eu beaucoup de progrès, parce que les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral ne manifestent pas beaucoup d'intérêt à l'égard de l'utilisation de tests rapides dans ce contexte. Des fournisseurs de tests rapides ont communiqué avec nous, et nous sommes a priori très favorables à cette solution. Toutefois, si nous n'avons pas de discussions avec le gouvernement ni avec des représentants de la santé publique, nous n'aurons pas l'autorisation d'accueillir plus de gens.

Nous ne voyons pas l'utilité de nous lancer dans l'achat de tests rapides si, à la fin du processus, nous ne pouvons accueillir que 100, 125 ou 250 personnes. Les tests rapides doivent nous permettre de faire des rassemblements plus importants. Or pour avoir cette possibilité, nous devons discuter avec les gouvernements et les directions de santé publique provinciales et municipales.

[Traduction]

Le président: Ce sera la dernière question, monsieur Kelly.

M. Pat Kelly: En réponse à ma première question, vous avez parlé d'utiliser au maximum tous les outils disponibles et vous avez dit que les outils existent pour aider à sauver un semblant de saison cette année.

Quelles seraient les possibilités, selon vous? L'une ou l'autre exigerait-elle une intervention du gouvernement fédéral? C'est l'occasion de faire d'autres recommandations au gouvernement.

[Français]

M. Martin Roy: Il faut exercer un certain leadership quant à la question des tests rapides, dont nous venons de parler, et du passeport vaccinal. Les provinces apporteront-elles vraiment différentes solutions indépendantes relativement au passeport vaccinal ou le gouvernement du Canada doit-il évaluer rapidement la question?

Il est évident que nous ne serons pas tous vaccinés avant le mois de septembre ou que nous n'aurons pas reçu les deux doses. Toutefois, à partir du moment où nous recevons la première dose, nous bénéficierons d'une certaine protection, et notre système de santé ne subira pas la même pression. Nous serons alors peut-être en mesure de reprendre un certain nombre d'activités dès le mois de juin ou de juillet.

Peut-être pourrait-on, par exemple, réserver une partie d'un terrain ou d'un parc à un groupe de gens ayant été vaccinés, que nous pourrions accueillir en grand nombre. Une autre partie du terrain serait réservée à un plus petit groupe de personnes et l'on exercerait davantage de contrôle relativement aux mesures de sécurité. Nous devons prendre part à ce genre de discussions, notamment en nous livrant à une vraie réflexion sur le passeport vaccinal.

Je lisais qu'il y avait eu des discussions à ce sujet et que des décisions avaient été prises en Grande-Bretagne. Des discussions ont aussi eu lieu concernant le passeport vaccinal au Danemark et dans plusieurs pays. Au Canada, nous devons effectivement nous poser les mêmes questions que dans ces pays.

• (1655)

[Traduction]

Le président: Merci à tous.

Nous allons donner la parole à M. Fraser, qui partage son temps de parole avec M. Fragiskatos, puis à Mme May.

Allez-y, monsieur Fraser.

M. Sean Fraser (Nova-Centre, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je vais adresser mes questions à Margie Grant-Walsh, de Grands Frères Grandes Sœurs, qui se trouve être ma voisine, dans le comté de Pictou, en Nouvelle-Écosse.

Votre témoignage et celui de votre collègue ont porté en partie sur les facteurs de stress exacerbés par la pandémie chez les jeunes de notre collectivité. Je me hasarderai à dire que nous avons parlé tous deux à quelques jeunes qui se trouvent être les mêmes.

Je me souviens qu'au début de la pandémie, on craignait beaucoup les conséquences de cette urgence de santé publique. Au cours de l'année, les gens ont été privés de leurs activités communautaires, de leurs sports collectifs à l'école, de leurs bals, des rencontres avec leurs amis, des cours en salle de classe. Vous avez tout à fait raison de souligner à quel point cela a eu une incidence sur la santé mentale et le bien-être des jeunes.

Nous avons accordé du soutien à Jeunesse, J'écoute, à la fin mars de l'an dernier, je crois, parce que nous avons constaté une forte augmentation du besoin de soutien en santé mentale pour les jeunes.

Chaque fois qu'il est question de télésanté ou de santé virtuelle, j'entends parler de réserves à propos des lignes 1-800 ou des consultations par écran interposé, alors que les gens ont besoin de voir une personne en chair et en os. Il y a certainement des gens qui ont besoin de ces soins en personne pour préserver leur santé mentale.

Je suis curieux de savoir, d'après votre expérience, si ces investissements dans Jeunesse, J'écoute ou d'autres services semblables peuvent aider un organisme comme le vôtre à entrer en contact avec des gens dans la vraie vie?

Mme Margie Grant-Walsh: Merci, monsieur Fraser.

Oui, ils le peuvent vraiment. Les investissements dans le programme Jeunesse, J'écoute, par exemple, ont certainement eu des retombées pour les organisations locales de tout le pays. Lorsque l'appel arrive, on a tendance à l'aiguiller vers l'organisme local.

Vous avez parlé en particulier de l'augmentation des problèmes d'isolement et de santé mentale. En fait, nous constatons que les jeunes qui ont été isolés, surtout dans les régions rurales, ont vraiment besoin de ce mentorat intentionnel dans leur vie. Sans cela, ils sont vraiment perdus.

Ici, dans le comté de Pictou, je peux parler de mon expérience. Nous n'avons pas de transports en commun. Il y a aussi des problèmes de connectivité dans certaines régions périphériques. Bon nombre de nos clients n'ont pas accès à un appareil mobile, comme une tablette ou un téléphone. Donc, il est très difficile de communiquer avec leurs mentors.

L'autre chose que nous voyons aussi, c'est dans nos écoles. Bien entendu, lorsque la pandémie a éclaté, un grand nombre des écoles étaient très embêtées — comme nous tous, vraiment — de ne pas savoir à quoi s'attendre ni comment tout cela allait se dérouler. Au début, les écoles hésitaient beaucoup à nous accueillir. Dans le comté de Pictou, nous sommes présents dans 19 écoles. Multipliez cela par les 102 organismes au pays. Bon nombre de ces enfants n'ont pas eu accès à leur mentor.

Nous savons que 42 % des jeunes ont dit que leur mentor les a aidés à se sentir moins isolés pendant la pandémie. Nous savons que 70 % des jeunes qui ont eu des contacts réguliers avec leur mentor ont dit que cela les a aidés à se sentir moins inquiets ou anxieux, et que 44 % des jeunes pris en charge par les Grands Frères Grandes Sœurs du Canada ont exprimé des sentiments de dépression, comparativement à 51 % des autres jeunes. Nous savons que la présence d'un adulte attentionné dans la vie d'un enfant ou d'un jeune fait une grande différence.

On a parfois tendance à nous considérer comme une organisation « bonbon », mais nous savons que chaque dollar consacré aux programmes de mentorat est réinvesti dans la collectivité et donne un ratio de 23-1. C'est très important.

• (1700)

Le président: Merci à vous deux.

Je vous accorde une question, monsieur Fragiskatos.

M. Peter Fragiskatos (London-Centre-Nord, Lib.): Merci, monsieur le président.

Ma question s'adresse à M. Chater, qui a des liens à London, je le sais. S'il reste du temps, monsieur le président, ce sera la même question pour M. Berman.

Les programmes d'intervention d'urgence contre la COVID-19 ont beaucoup aidé les organismes sans but lucratif. Le Comité en a beaucoup entendu parler. Bien sûr, il reste des lacunes. Mais, lorsqu'on construit l'avion en plein vol, les lacunes sont inévitables.

Dans votre perspective, encore une fois pour commencer avec M. Chater, quelle est la lacune la plus évidente que le gouvernement fédéral peut corriger?

M. W. Matthew Chater: Excellente question. Je vous en remercie.

Je dirais que la question la plus pressante serait l'élément de la proposition commune que nous avons adressée au gouvernement au sujet de la transformation des fédérations respectives et du secteur sans but lucratif. La pandémie a certainement mis en lumière plusieurs défis à relever au sein des structures organisationnelles: comment nous abordons la prestation des services; comment nous collaborons et travaillons ensemble, tout en reconnaissant les diverses valeurs que nous avons, en tant qu'organisations collectives, dans la collectivité; et comment veiller à ce que ces fonds continuent d'être versés directement aux premières lignes pour pouvoir venir en aide à la collectivité.

Notre proposition prévoit un montant considérable, non seulement pour les 18 mois de financement de transition — l'aide à court terme, momentanée — mais aussi pour le soutien de la vitalité, pour que nous soyons prêts à affronter la troisième vague et à devenir une collectivité plus résiliente et un secteur résilient des organismes de services communautaires.

Le président: Merci, tout le monde.

Je donne deux minutes et demie à Mme May, puis autant à M. Johns.

Madame May, vous avez la parole.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Merci beaucoup, monsieur Easter, de me donner l'occasion de poser des questions à ce groupe vraiment extraordinaire.

Comme le comté de Pictou me manque toujours, j'ai bien du mal à passer à autre chose, mais j'ai d'autres questions à poser à Barbara Boraks, si c'est correct.

Côté revenu de base, j'ai été fascinée de vous entendre dire que le régime d'assurance-emploi est inspiré d'une version du XIX^e siècle du monde du travail. Les arguments en faveur d'un revenu de base ont-ils plus de poids si nous regardons en avant, plutôt que dans le rétroviseur, ce que l'intelligence artificielle voudra dire pour le monde du travail. J'ai vu certains défenseurs faire le lien entre l'importance d'un revenu vital garanti ou revenu de base au moment d'entrer dans une économie bien différente. Ce n'est pas toutes les personnes qui vont nécessairement travailler si on les remplace par, je ne dirai pas des robots parce que cela commence à être trop nouvel âge, mais certainement par l'intelligence artificielle, ou l'IA. Quelle est votre réaction à cette théorie?

Merci.

Mme Barbara Boraks: La beauté du revenu de base, c'est qu'il procure un mécanisme, chaque fois que change la nature des économies ou des emplois.

Le mouvement vers les robots ou l'IA est un exemple particulier. Un autre exemple extraordinaire est la prédiction selon laquelle l'emploi vert va connaître une croissance extraordinaire au Canada. Je crois que l'Alberta connaîtra l'un des meilleurs taux de croissance de l'emploi.

Cependant, ces emplois exigent des compétences différentes. Alors, comment faire la transition des emplois, par exemple, pour les personnes qui travaillent dans une économie pétrolière, vers des emplois verts et une économie demandant de plus grandes compétences?

C'est là qu'entre en jeu le revenu de base. Il procure le coussin qui permet aux personnes, aux économies et aux gouvernements de recycler les travailleurs dans de nouveaux types d'emplois, comme dans l'IA. Les emplois verts en sont un autre. Un autre domaine que personne n'a vraiment encore abordé dans cette discussion est la façon dont le revenu de base peut contribuer à développer les capacités dans les fermes et les régions rurales, parce que l'assurance-emploi ne fonctionne pas dans leur cas.

• (1705)

Le président: Très rapidement, s'il vous plaît, madame May.

Mme Elizabeth May: Très rapidement, pour ce qui est de l'évolution du monde du travail, si le revenu de base nous permet de traverser les transitions, à quelle vitesse devrions-nous...? S'il avait été en place avant la COVID, nous aurions évidemment été en meilleure posture qu'avec tous ces programmes de fortune.

Je sais que ce n'était pas très rapide. Désolée, monsieur le président.

Mme Barbara Boraks: Une réponse rapide: aujourd'hui, au Canada, 37 % des travailleurs ont un emploi précaire.

Le président: Merci, madame Boraks. Vous avez été rapide de votre côté, au contraire de Mme May, et c'est très bien.

Nous passons maintenant à M. Johns, qui sera suivi de M. Falk.

M. Gord Johns: Merci, monsieur le président.

Monsieur Roy, nous savons que le tourisme sera le dernier grand secteur à se relever de la pandémie. C'est donc aussi le secteur le plus durement touché. Les festivals et les événements majeurs attirent beaucoup de monde dans beaucoup de collectivités. Le Parks-ville Beach Festival, dans ma circonscription, est essentiel pour nous amener des visiteurs. Nous ne nous attendons pas, même avec la vaccination, à voir beaucoup de tourisme international cet été.

Vous avez parlé de la subvention salariale, du programme des loyers et de la nécessité d'un engagement fédéral pour avoir la certitude que ces programmes seront prolongés jusqu'à la fin de la pandémie et jusqu'à la fin de l'année, au strict minimum.

Pouvez-vous nous parler aussi du prêt du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, le CUEC? Le maximum est de 60 000 \$ à l'heure actuelle. Le NPD réclame que le maximum de 60 000 \$ soit porté à 80 000 \$ et que la date de remboursement ne soit pas l'an prochain. Ce sera presque impossible pour les événements et les entreprises qui en dépendent. Le NPD réclame de repousser la date du remboursement, peut-être à 2025.

Pouvez-vous nous parler de l'importance de ces mesures de soutien pour sauver votre secteur et des autres mesures de soutien qui pourraient vous aider?

[Français]

M. Martin Roy: Le prêt d'urgence, qui s'élève à 40 000 \$ ou à 60 000 \$, est certainement utile aux très petits festivals et événements. Cependant, des événements comme le Festival de Stratford, le Festival international de Jazz de Montréal, le Festival d'été de Québec et le Stampede de Calgary ont des budgets de 30 millions, 40 millions, voire 75 millions de dollars. On n'ira donc pas très loin avec 60 000 \$.

Le problème, c'est que ces événements ont enregistré des déficits importants au cours de la dernière année. Ces déficits sont parfois de l'ordre de 20 millions de dollars, si je ne m'abuse. Le Festival de Stratford a notamment enregistré un déficit de plus de 10 millions de dollars. On parle de plusieurs millions de dollars, je ne crois donc pas que les dizaines de milliers de dollars du compte d'urgence puissent changer grand-chose, sauf dans le cas de très petits événements.

[Traduction]

M. Gord Johns: Pensez-vous qu'il faudrait l'augmenter et qu'il devrait y avoir un volet crédit dans le Programme de crédit pour les secteurs durement touchés, le PCSDT, et pour le financement d'ailleurs consenti aux grands festivals?

Le président: Monsieur Roy, allez-y.

[Français]

M. Martin Roy: Je pense que la réponse la plus appropriée est celle que nous avons suggérée. Il s'agit de créer un programme propre aux festivals et aux événements. Nous espérons que ce sera inclus dans le budget de la semaine prochaine.

Dans l'Énoncé économique de l'automne de 2020, le gouvernement reconnaissait qu'il n'en avait pas fait assez pour les festivals et les événements, et il promettait que la réalité particulière des festi-

vals et des événements serait prise en considération bientôt. Nous avons donc compris que ce serait à l'occasion du budget.

Nous espérons que le budget comprendra cette mesure, qui serait salvatrice pour les festivals et les événements.

[Traduction]

Le président: Merci à tous.

Nous allons diviser environ huit minutes entre M. Falk et Mme Koutrakis.

Allez-y, monsieur Falk.

M. Ted Falk (Provencher, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie chacun des témoins de sa présentation. Les questions et les commentaires sont très intéressants.

J'aimerais parler à M. Chater.

De nombreux parents de ma circonscription de Provencher, au Manitoba, me parlent de ce que ressentent leurs enfants. Un soir, je rappelais des gens et je parlais à un père de famille. Il se disait complètement exaspéré. Il avait un fils. Il m'a dit: « Dans son groupe de quatre ou cinq personnes, savez-vous de quoi on parlait? De suicide. Je me demande vraiment où tout cela va nous mener. »

Je suis certain que vos employés de première ligne vous racontent bien des choses. Quelle est la principale préoccupation des travailleurs de première ligne des clubs de garçons et de filles, des gens qui travaillent avec les jeunes au Canada?

● (1710)

M. W. Matthew Chater: Je pourrais parler dans la perspective des Grands Frères Grandes Sœurs, et je dirais qu'ils voient la même chose, en écoutant les voix des jeunes: le désespoir et le fait de ne pas savoir ce que l'avenir leur réserve. À l'heure actuelle, il y a tellement de jeunes, comme beaucoup d'entre nous, qui essaient de comprendre ce que sera la vie après la pandémie. C'est très difficile, surtout pour les jeunes, parce que les voies qui existaient ne seront plus nécessairement là. Les Grands Frères Grandes Sœurs et les organismes comme BGC Canada et d'autres donnent vraiment aux jeunes l'occasion de voir l'avenir et de voir comment des personnes les accompagnent et les aident.

Je vais revenir à certaines des données dont a parlé Mme Grant-Walsh au sujet de la façon dont les jeunes se sentent dans la collectivité, et de la nécessité de continuer de mettre ces investissements indispensables dans les services communautaires de première ligne.

M. Ted Falk: Merci de cette réponse.

Ce sont les genres de choses que j'entends également. Je les entends de la bouche des parents, mais aussi des jeunes à qui je parle. Ils songent à leur avenir et ils se demandent: « Mon avenir sera-t-il un avenir de masques et de restrictions, où je ne verrai pas mes amis, ne pourrai pas voyager et ne pourrai pas faire ceci ou cela? » En tant qu' élu, je leur dis: « Vous savez quoi? Cela va changer », mais ce qu'ils veulent, c'est un plan.

Avez-vous des suggestions à faire? Faute de plan du gouvernement, qu'auriez-vous à proposer pour l'avenir?

M. W. Matthew Chater: Du point de vue des Grands Frères Grandes Sœurs, il faudrait continuer d'investir dans les services de soutien communautaire, comme nous l'avons dit dans toute notre présentation, dans les soutiens à nos organismes et programmes de services communautaires comme la Stratégie emploi et compétences jeunesse, et dans l'expansion du financement de ce côté-là. Nous savons que cela a été fait et devrait se faire désormais, pour être sûrs que les organismes comme les organismes de services communautaires que nous représentons collectivement, ainsi que les Grands Frères Grandes Sœurs, seront en mesure de maintenir les services dans la collectivité.

Le président: Merci à vous deux.

Madame Koutrakis, à vous de conclure avec vos questions.

Mme Annie Koutrakis (Vimy, Lib.): Merci, monsieur le président.

Nos collègues conservateurs ont dit bien des choses ici, surtout au sujet du déploiement des vaccins et des tests rapides. Il vaut la peine de corriger les chiffres et de les communiquer à nos témoins d'aujourd'hui et aux Canadiens qui nous regardent.

Nous avons entendu notre premier ministre dire et répéter maintes fois que nous avons vraiment intensifié nos achats, que nous recevons des vaccins et que tous les Canadiens qui le souhaitent auront l'occasion de l'avoir d'ici la fin de septembre. Environ 8,1 millions de doses de vaccin ont été administrées aux Canadiens, et nous en avons livré plus de 10,5 millions aux provinces et aux territoires.

Je sais que Mme Jansen trouve cela drôle. Je suis vraiment heureuse d'offrir un certain répit comique, mais la question est grave.

Pour ce qui est des tests rapides, nous en avons envoyé près de 42 millions aux provinces et aux territoires. Sur ces 42 millions de tests rapides, seulement 9,7 millions ont été déployés, lit-on dans un article du *National Post*, alors que canada.ca affirme que le chiffre est de 10,5 millions.

Vous verrez également sur ce site — qui est excellent et que j'invite tout le monde à visiter — que certaines provinces vont plus vite que d'autres. Par exemple, dans ma propre province, le Québec, nous avons expédié 4,8 millions de tests rapides, dont près de 1,9 million ont été déployés et administrés. En Colombie-Britannique, d'où vient ma collègue, Mme Jansen, près de 2,8 millions de doses ont été expédiées, mais seulement 357 000 ont été déployées. Il faut prendre un peu de recul et se demander pourquoi.

Le gouvernement fait tout ce qu'il peut pour nous donner les outils nécessaires pour sortir de la pandémie de COVID en toute sécurité et rouvrir notre économie. Nous faisons tout ce qui est possible et plus encore, et les Canadiens le savent.

Ma question s'adresse à tout le monde, mais peut-être plus particulièrement à M. Roy.

Selon vous, qu'est-ce qui empêche aujourd'hui les entreprises d'utiliser les tests rapides? Le gouvernement fédéral a-t-il un rôle à jouer pour aider les provinces et faciliter le déploiement des tests? D'où vient le retard, selon vous?

• (1715)

Le président: Allez-y, monsieur Roy.

[Français]

M. Martin Roy: Le gouvernement du Canada peut certainement donner des consignes ou des lignes directrices aux provinces ou aux différentes agences de santé publique partout au Canada et les encourager notamment à reconnaître que les tests rapides sont une option à envisager pour permettre la reprise des spectacles et des festivals. Je ne suis pas épidémiologiste, je travaille avec les festivals et les événements. Il n'est pas de mon ressort de déterminer cela, mais il est permis de se demander si des tests rapides pourraient servir dans un contexte de spectacles pour nous permettre de reprendre nos activités.

Récemment, un concert-test devait avoir lieu à Ottawa avec les organisateurs du Bluesfest. Il était prévu que les gens qui participaient au spectacle le samedi soir devaient passer à la pharmacie pour faire un test rapide entre le jeudi à 15 heures et le samedi à 15 heures. Malheureusement, la région est passée en zone rouge et ce concert-test a été annulé.

Cette option pourrait-elle être explorée davantage en faisant des concerts-tests un peu partout au Canada?

Pouvons-nous arrimer l'idée des tests rapides et les directives de santé publique pour que l'on en tienne compte dans l'accueil des festivaliers ou des spectateurs? C'est une question qu'il faut se poser.

[Traduction]

Mme Annie Koutrakis: Monsieur le président, je crois que j'ai le temps pour une brève question.

Si nous devons nous immiscer dans les affaires provinciales, la première chose qu'on nous dirait tout de suite, c'est: « Ah, vous ne pouvez pas toucher à la santé publique; c'est de compétence provinciale. »

Si le gouvernement fédéral prenait position, intervenait et prenait en charge le déploiement des essais rapides, que diriez-vous à ceux qui disent que nous dépassons nos limites?

Le président: Il nous faut une réponse très brève, car nous devons passer au prochain groupe de témoins.

Qui veut répondre?

Allez-y, monsieur Roy.

[Français]

M. Martin Roy: À mon avis, nous n'en sommes plus à des questions de compétence, qu'elle soit fédérale ou provinciale. À l'heure actuelle, il faut régler des problèmes et il faut plutôt miser sur une reprise des différents secteurs de l'économie, dont celui du tourisme. Il faut que tout le monde s'entende.

[Traduction]

M. Josh Berman: Me donneriez-vous 10 secondes, monsieur le président?

Le président: Allez-y, monsieur Berman.

M. Josh Berman: Disons tout simplement que, tout comme le transfert des personnes de la PCU, soit la Prestation canadienne d'urgence, à la PCRE, c'est-à-dire la Prestation canadienne de la relance économique, c'est une façon de tenir compte de la nature à long terme de la pandémie. Il faut un investissement qui reconnaît les répercussions de la pandémie sur les fournisseurs de services pour pouvoir continuer d'assurer les services aux collectivités vulnérables de la province.

Merci.

Le président: Très bien, et je pense que c'est un très bon conseil pour clore la discussion, monsieur Berman.

Nous venons d'entendre un groupe de témoins des plus intéressants. Vos commentaires sur ce qui se passe sur le terrain sont essentiels pour le Comité et pour la capacité du gouvernement de faire son travail. Je tiens à vous remercier, au nom du Comité, de tout le travail que vous faites sur le terrain. Ces jours-ci, vous êtes comme dans un bureau de circonscription ici. Vous avez affaire à des gens qui s'amènent chez vous en larmes et ne savent pas vers qui se tourner. Nous tenons donc à remercier tout le monde pour cela, et pour tout ce que vous faites.

Sur ce, nous allons suspendre la séance pendant environ deux minutes pour accueillir le prochain groupe de témoins.

Merci encore à nos témoins de leur comparution. Nous suspendons la séance pour deux minutes.

• (1715) _____ (Pause) _____

• (1720)

Le président: Nous reprenons la séance avec le deuxième groupe de témoins.

Comme tous les témoins le savent, nous étudions tous les aspects du financement et des programmes de la COVID-19.

Sans plus tarder, nous passons aux témoins.

Nous avons un peu moins de temps que d'habitude pour ce groupe de témoins en raison d'un autre engagement ultérieur pour le Parlement. Alors, tâchez de limiter vos remarques à environ cinq minutes.

Nous allons commencer par l'Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture. Monsieur Kennedy, président et directeur général, vous avez la parole.

M. Tim Kennedy (président et directeur général, Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture): Merci, monsieur le président.

Bonjour, mesdames et messieurs. Je suis heureux d'être des vôtres ce soir, et j'espère que tout le monde va bien. Je tiens à vous remercier tout particulièrement des services que vous rendez aux Canadiens en ces temps vraiment difficiles.

Je commencerai par vous présenter notre vision de sortie de la COVID pour le Canada côtier: la prospérité des collectivités côtières et autochtones; la construction d'écoles, de centres communautaires et d'hôpitaux; le retour des jeunes; la représentation égale des hommes et des femmes sur le marché du travail, avec un sentiment de motivation et d'enthousiasme pour leur travail et de fierté à l'égard de leur emploi; un sentiment d'espoir et de belles perspectives d'avenir; l'exportation de l'innovation et de la technologie partout dans le monde; et la collaboration avec d'autres pays dans le cadre d'une entreprise qui n'a pas son pareil dans la production durable de fruits de mer.

Mesdames et messieurs, l'aquaculture peut et doit être un moteur essentiel de cette fierté et de ce renouveau. Le secteur de l'aquaculture ou de la production de fruits de mer a une énorme possibilité de croissance durable dans le cadre de la relance post-COVID. Le Canada a sans doute la plus grande capacité marine du monde, et la croissance de la demande de fruits de mer est l'une des plus fortes

de tous les secteurs alimentaires du monde. L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture l'estime à 7 à 9 % par an. On prévoit que l'aquaculture produira plus de 60 % des fruits de la planète d'ici 2030, et que la production, la croissance du volume et les emplois passeront essentiellement par le développement de l'aquaculture.

Selon le Groupe d'experts de haut niveau pour une économie océanique durable, dont le Canada est signataire, l'aquaculture marine est la meilleure solution pour réduire les émissions de carbone dans le système alimentaire mondial, et chaque dollar investi dans le secteur rapporte 10 \$ en bienfaits pour la santé, l'environnement et l'économie.

Près de 25 000 Canadiens tirent leur subsistance de l'aquaculture des fruits de mer, et la valeur économique de notre secteur est de l'ordre de 5 milliards de dollars. On parle ici de bons emplois bien rémunérés, surtout à temps plein, dans des collectivités côtières et autochtones qui présentent peu d'autres possibilités. Notre secteur viabilise des centaines de petites entreprises à l'échelle du Canada.

Dans ses recommandations de 2018, la table de stratégie économique pour le secteur agroalimentaire a mis en lumière notre secteur, en faisant valoir que nous pourrions doubler la production d'ici 2030 par la mise en place des bonnes mesures d'aide, et signalé qu'« [a]vant d'atteindre cet objectif de croissance, il y a [...] des obstacles [à franchir] » et notamment qu'« [a]u gouvernement fédéral, il n'y a pas d'efforts soutenus et ciblés de développement économique dans ce secteur ». De fait, la production aquacole du Canada stagne depuis près de 20 ans. D'autres pays, comme la Norvège, le Royaume-Uni, le Chili et l'Australie, nous ont pris de 50 % de notre part du marché mondial.

Que s'est-il passé dans ce secteur pendant la COVID? Le secteur des mollusques a été durement frappé, la majeure partie de sa production étant passée aux services alimentaires. Le secteur des poissons à nageoires — le saumon et la truite surtout — est plus également partagé entre les services alimentaires et la vente au détail. La demande au détail de poisson frais a augmenté au cours de cette période, et nous espérons que la tendance se maintiendra, car les Canadiens n'ont jamais consommé les deux portions hebdomadaires de poisson que recommandent les experts. Mais la demande globale n'est pas revenue aux niveaux d'avant la COVID.

La table de concertation sur l'économie agroalimentaire a reconnu que le système fédéral accorde peu d'importance économique au secteur de l'aquaculture. Nous sommes un amalgame de pêche et d'élevage et, à cause de cela, nous sommes laissés pour compte et n'avons pas de ministère champion de notre croissance économique durable. Nous recevons des miettes d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et de l'aide temporaire et sporadique par l'entremise de Pêches et Océans Canada, et cela n'a pas changé pendant la COVID.

S'il y a une chose pour laquelle je vous demanderais votre appui aujourd'hui, ce serait de nous permettre de jouer notre rôle important dans la relance post-COVID. Appuyez le gouvernement fédéral dans la désignation officielle et définitive d'un ministère qui sera le champion économique du secteur des fruits de mer. Notre secteur a besoin d'un redémarrage au Canada. Dire oui à la croissance durable de cette occasion extraordinaire pour le Canada et désigner et équiper comme il se doit un ministère chargé d'assurer le même genre de soutiens que ceux dont jouissent les agriculteurs traditionnels entraînant la création d'emplois et assurant une production alimentaire durable tout en continuant de renouveler les collectivités côtières.

Le ministère pourra travailler avec les provinces, l'industrie, les peuples autochtones et les autres à la création d'un plan national de développement durable. Le plan fixerait des objectifs de croissance, définirait des blocs et trouverait des solutions pour la croissance durable du secteur au Canada. Il ciblerait et susciterait l'attention nécessaire pour recharger le secteur.

L'avenir des fruits de mer au Canada passe à la fois par la pêche et par l'aquaculture. Les deux secteurs, la faune marine et l'aquaculture, se sont réunis pour définir une vision du potentiel de l'économie bleue du Canada et d'un important secteur de croissance pour après la COVID: d'ici 2040, le Canada devrait être le producteur de fruits de mer de la meilleure qualité et le plus durable au monde. Il en résulte un secteur qui appuie nettement la relance post-COVID en contribuant à la prospérité et à l'épanouissement des collectivités côtières et autochtones.

• (1725)

Je vous demande encore une fois de nous aider à formaliser, enfin, la désignation d'un champion économique fédéral pour le secteur des fruits de mer comme principal moteur de la reprise après la COVID.

Merci.

Le président: Merci, monsieur Kennedy.

Je sais que je ne devrais pas dire cela, mais cette même recommandation a été faite en 2002, sauf erreur, dans un comité des pêches dont je faisais partie. Je dirais donc qu'il est grand temps de vous donner un ministère représentant vos intérêts.

Nous allons maintenant entendre M. Stratton, économiste en chef et vice-président principal, Politique; et Mme Drigola, directrice, Affaires parlementaires, de la Chambre de commerce du Canada.

Vous avez la parole.

M. Trevin Stratton (économiste en chef et vice-président principal, Politique, Chambre de commerce du Canada): Merci, monsieur le président, et mesdames et messieurs. C'est un plaisir d'être ici aujourd'hui.

Le gouvernement du Canada et tous les députés méritent des félicitations pour le travail qu'ils ont accompli pour venir en aide aux entreprises et aux Canadiens en ces temps sans précédent et de grande incertitude.

Les mesures d'aide d'urgence qu'il a prises ont sauvé de nombreuses entreprises canadiennes de la catastrophe économique et aideront de nombreux Canadiens à traverser une autre année difficile. Ces soutiens financiers liés à la pandémie ont par ailleurs coûté très cher, et leur prix continuera de grimper pendant des mois. En concentrant les dépenses publiques sur les programmes et les poli-

tiques qui favoriseront la croissance, créeront des emplois et aideront les entreprises à se rétablir, nous obtiendrons le meilleur rendement de l'investissement pour tous les Canadiens. Nous pourrions ainsi générer les revenus nécessaires pour faire contrepois aux dépenses publiques extraordinaires que nous avons engagées et aider le Canada à réussir une relance économique financièrement saine.

Nous comprenons tous qu'il faut des dépenses d'urgence pour aider les personnes et les entreprises à traverser la crise, mais nous devons éviter de créer des déficits structurels qui hypothéqueront l'avenir de la prochaine génération de Canadiens. Malgré la récente troisième vague de la pandémie, la vigoureuse croissance de notre PIB cette année donne aux Canadiens un avant-goût du rebondissement économique à venir lorsque les vaccins seront largement disponibles.

Il ne sera probablement pas nécessaire d'engager des dépenses publiques robustes pour stimuler la croissance à court terme, puisque la demande refoulée est sur le point d'exploser une fois la pandémie résorbée. Cela ne veut pas dire que le gouvernement doit fermer les robinets ou commencer à sabrer des programmes essentiels, mais nous ne sommes pas dans une récession typique qui naît de problèmes liés aux facteurs économiques fondamentaux; il ne sera donc pas nécessaire d'injecter des stimulants traditionnels pour déclencher la croissance.

Notre plan de relance économique, y compris le budget fédéral de la semaine prochaine, devrait plutôt cibler la compétitivité du Canada, et notamment la productivité, l'investissement des entreprises, le commerce interprovincial et les obstacles réglementaires. C'est en nous attaquant à ces enjeux que nous saurons tirer parti de nos taux de croissance élevés et remplacer le rebondissement initial de cette année par la prospérité à long terme, la création d'emplois et une relance économique inclusive.

En même temps, il ne faut pas perdre de vue que, plus d'un an après le début de la pandémie, les entreprises, et surtout les petites entreprises et celles des secteurs les plus durement touchés, continuent d'éprouver des difficultés. Ces secteurs auront besoin d'un soutien renouvelé pour pouvoir contribuer à propulser la création d'emplois.

Je suis accompagné aujourd'hui de ma collègue, Alla Drigola, directrice des affaires parlementaires et de la politique des petites et moyennes entreprises. Elle vous parlera des types d'appui ciblé pour aider les entreprises qui en ont le plus besoin.

• (1730)

Mme Alla Drigola (directrice, Affaires parlementaires et politique des petites et moyennes entreprises, Chambre de commerce du Canada): Merci, monsieur Stratton.

Bonjour.

Si la Chambre de commerce du Canada avait un seul message à laisser aujourd'hui aux membres du Comité pour aider les entreprises qui éprouvent encore des difficultés, ce serait que les programmes d'aide aux entreprises en contexte de COVID-19 doivent demeurer en place tant que les entreprises, et en particulier celles qui sont dans les secteurs les plus durement touchés, ne seront plus soumises à des restrictions.

La subvention salariale, la subvention au loyer, les programmes de liquidité, le PCE, c'est-à-dire le Programme de crédit aux entreprises, et le PCSDT, c'est-à-dire le Programme de crédit pour les secteurs durement touchés, le prêt aux petites entreprises qui est en partie à remboursement conditionnel, et le CUEC, soit le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, sont tous d'excellents programmes nécessaires pour la survie des entreprises, qui fonctionnent bien pour la plupart.

Le gouvernement s'est donné pour objectif initial, à raison, de créer des programmes de soutien aux entreprises qui soient aussi accessibles que possible; mais il est temps de commencer à adopter une approche mieux ciblée des programmes de soutien et des dépenses pour après la COVID-19, ce qui suppose un plan.

Malgré toutes les subventions et les dépenses que le Canada a connues et continuera de connaître, la seule voie d'accès à une réelle croissance durable est la création d'emplois et l'investissement des entreprises. Pour le prochain budget, dans six jours, la Chambre de commerce du Canada attend un plan clair du gouvernement. Ce plan devra comporter deux volets.

D'une part, nous devons voir le maintien de l'aide aux secteurs les plus durement touchés. Les secteurs qui dépendent des interactions en personne, comme le tourisme, les voyages, l'accueil et les événements, éprouvent d'immenses difficultés et devraient être parmi les derniers à se rétablir. Ils auront besoin de politiques ciblées pour faciliter leur plus longue période de relance.

La Subvention salariale d'urgence du Canada, soit la SSUC, et la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer, la SUCL, doivent rester disponibles après leur date d'expiration actuellement prévue en juin, avec quelques améliorations, comme un relèvement du plafond multi-entités de la SUCL pour que les moyennes entreprises en difficulté soient traitées équitablement.

Ce n'est pas en s'appuyant sur la croissance de quelques secteurs seulement que nous réussirons la relance. Nous avons besoin d'un plan qui remettra tout le monde sur pied et qui fera croître toutes les entreprises, grandes et petites, d'un océan aux deux autres.

Je vous sais gré de cette occasion de vous rencontrer cet après-midi. C'est avec plaisir que nous poursuivrons notre discussion.

Le président: Merci beaucoup à vous deux.

Nous passons maintenant à la Canadian Women's Chamber of Commerce. Madame Wilson, fondatrice et directrice générale, et madame P. Kassün-Mutch, membre du conseil d'administration, vous avez la parole.

Mme Nancy Wilson (fondatrice et directrice générale, Canadian Women's Chamber of Commerce): Merci, monsieur le président, et mesdames et messieurs.

Je m'appelle Nancy Wilson. Je suis la fondatrice et la directrice générale de la Canadian Women's Chamber of Commerce. Je suis accompagnée aujourd'hui d'une membre de notre conseil d'administration, Petra Kassün-Mutch, qui m'aidera à répondre aux questions du Comité.

Je vais m'écarter un petit peu des notes que j'ai transmises par courriel; les interprètes voudront bien m'en excuser. Très brièvement, je définirai la portée de la population entrepreneuriale féminine et dirai que le groupe dont je parle aujourd'hui est formé d'environ 1,1 million d'entités d'affaires. C'est 16 % des petites et moyennes entreprises, les PME, du Canada. Ce sont les chiffres

d'avant la pandémie. Ces 16 % représentent quelque 114 000 PME. Environ 37 % des travailleurs autonomes au Canada sont des femmes. C'est plus d'un million de femmes qui se disent travailleuses autonomes au Canada. Ce ne sont pas de petits chiffres dont nous parlons.

Pour revenir à mes notes, il ne fait aucun doute que les femmes en général — salariées, travailleuses autonomes et propriétaires d'entreprise — ont été frappées en nombre disproportionné par la pandémie de COVID. D'abondantes recherches le démontrent. En même temps, les entreprises appartenant à des femmes sont essentielles à la relance économique du Canada. Elles sont fortement représentées dans les secteurs les plus durement touchés par la pandémie, qui sont aussi les secteurs employant un grand nombre de femmes salariées. Par conséquent, un effet secondaire de l'investissement dans le rétablissement des entreprises dans ces secteurs sera d'alléger certains problèmes de marché du travail et de chômage qui accablent les femmes à leur retour sur le marché du travail. Ces questions ont été étroitement liées aux mesures qui aident les femmes propriétaires d'entreprise à se remettre sur pied et repartir.

L'un des principaux problèmes pendant la pandémie — et l'un des facteurs qui ont fait que la pandémie a été si dévastatrice pour les femmes entrepreneures et propriétaires d'entreprise — a été qu'une foule des mesures de soutien financier par lesquelles le gouvernement est venu en aide aux entreprises en 2020 étaient conçues pour les grandes entreprises traditionnelles. Par conséquent, beaucoup de femmes propriétaires d'entreprise n'étaient tout simplement pas admissibles à ces programmes de soutien. La CUEC, c'est-à-dire le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, la subvention salariale et de nombreux programmes de prêts et de financement qui ont été mis en place étaient très efficaces pour les grandes entreprises traditionnelles. Mais ils ont été très inefficaces pour la population que je représente à la Canadian Women's Chamber of Commerce.

Lorsqu'il est question de concevoir une politique de relance, nous devons penser très différemment. Je veux parler de deux recommandations précises.

Premièrement, nous aimerions voir la création d'un fonds de relance, qui aiderait directement les femmes entrepreneures et propriétaires d'entreprise, et nous aimerions que ce fonds soit administré et géré par des organismes communautaires qui font partie de l'écosystème entrepreneurial des femmes. Les raisons sont tout simplement que l'écosystème a déjà l'expertise et l'infrastructure, tout comme la méthode d'exécution, la connaissance des entreprises des femmes, et les contacts avec les personnes qui ont le plus besoin de cet argent.

Deuxièmement, nous voudrions que le gouvernement consacre plus d'efforts à la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat. Cette stratégie, présentée initialement dans le budget de 2018, était révolutionnaire. Elle a retenu beaucoup d'attention à l'échelle mondiale, comme il se devait. Elle commençait à prendre de l'ampleur lorsque la pandémie a frappé.

• (1735)

Pour que cette stratégie atteigne vraiment ses objectifs, le gouvernement doit y réinvestir. Nous demandons un réinvestissement d'au moins 5 milliards de dollars dans cette Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat pour lui redonner son efficacité, reprendre le terrain perdu, soutenir l'écosystème des organismes qui appuient l'entrepreneuriat des femmes, assurer un financement d'urgence pendant la relance et amorcer la mise en œuvre d'une stratégie durable à long terme pour les femmes en entrepreneuriat, de manière que le Canada demeure reconnu dans le monde comme champion de l'entrepreneuriat féminin.

Enfin, je me fais l'écho de mes collègues de la Chambre de commerce du Canada. Je pense que le gouvernement mérite d'être applaudi pour de nombreux points de sa réponse de l'an dernier — sa réponse rapide et agile à la pandémie. Avec la relance, nous devons nous pencher sur les leçons apprises et voir à ce que nos initiatives de reprise et nos politiques soient vraiment inclusives, tout en faisant en sorte que les personnes les plus durement touchées pendant la pandémie de COVID soient celles qui recevront la considération qui leur est due, mais pas nécessairement à l'exclusion des autres groupes.

Merci beaucoup.

• (1740)

Le président: Merci beaucoup.

Le premier qui aura la parole après le prochain témoin est M. Falk, et il sera suivi de Mme Koutrakis.

Nous arrivons à notre dernier témoin, Brad Sorenson, directeur général de Providence Therapeutics.

Monsieur Sorenson, vous avez la parole.

M. Brad Sorenson (directeur général, Providence Therapeutics): Merci beaucoup.

Je vous remercie de l'occasion de me joindre à vous aujourd'hui. L'ARN messenger est la technologie de vaccination la plus efficace sur la planète. Dans la course mondiale pour un vaccin contre la COVID, l'ARN messenger a été le plus rapide, avec des mois d'avance. C'est lui qui a le meilleur taux d'efficacité, soit 95 %. Il sera la plateforme de vaccination la plus rapide pour répondre aux variants. Il s'agit de la technologie de vaccination la plus évolutive, qui est passée en une seule année de la technologie nouvelle au déploiement de centaines de millions de doses.

Le Comité se rappellera qu'avant novembre 2020, aucun médicament à ARN messenger — vaccin ou autre — n'avait jamais été approuvé pour utilisation chez les humains. En fait, avant 2020, Moderna et BioNTech, l'inventeur du vaccin Pfizer, n'avaient jamais effectué d'essai de phase trois. Toutefois, ces entreprises, qui n'avaient pas encore fait leurs preuves, offrent maintenant au Canada une garantie de sécurité et de stabilité économique.

Providence Therapeutics se réjouit à la perspective de se joindre à ces entreprises et d'ajouter à l'offre mondiale de vaccins à ARNm au début de 2022. Je m'en voudrais de ne pas ajouter que Providence a toujours été engagée à accorder la priorité aux besoins du Canada. Il est certain que le Canada aura besoin de vaccins supplémentaires en 2022, car les vaccins actuels ne viendront pas à bout des variants.

Permettez-moi de résumer les progrès que Providence a réalisés depuis un an. Providence a conçu un vaccin en moins de quatre semaines. Nous avons négocié et payé la licence de propriété intellectuelle nécessaire avec Genevant de Vancouver. Nous avons établi des collaborations productives avec l'Université de Toronto, le Sunnybrook Research Institute et l'Institut ontarien de recherche sur le cancer. Nous avons effectué plus de cinq essais précliniques sur des animaux pour établir l'innocuité et l'efficacité de notre vaccin. Après avoir fait reconnaître nos bonnes pratiques de fabrication, nos BPF, nous avons fabriqué suffisamment de vaccins pour mener à bien tous nos premiers essais cliniques. Notre essai de phase un a été entièrement souscrit. Notre dernière visite de suivi d'un patient est prévue pour le 20 avril prochain. L'aveugle des résultats définitifs sera levé et le public en sera informé dans environ six semaines.

Entretemps, nous avons donné un accès limité au gouvernement du Canada via le Fonds d'innovation stratégique et le Conseil national de recherches, de même qu'à l'Alberta et au Manitoba, pendant que ces groupes évaluent les possibilités d'appuyer les essais de phases deux et trois et l'accélération de la fabrication pour la commercialisation. Je suis heureux d'informer le Comité que Providence a un vaccin qui est en voie d'être le meilleur de sa catégorie comparativement à Pfizer et Moderna, plus particulièrement dans les domaines de la tolérabilité, de la stabilité et de la réponse immunitaire.

Providence a eu une rencontre avec Santé Canada le 18 mars pour une demande d'essai préclinique, c'est-à-dire une réunion préalable à la DEC, afin de jeter les bases des essais des phases deux et trois au Canada. Ces essais seront des essais de comparaison ou de non-infériorité, où le vaccin de Providence sera testé directement, par comparaison avec un vaccin approuvé. La lecture principale sera un marqueur de substitution de l'immunité. Cela permettra à Providence de mener ces essais au Canada. Tous les participants recevront un vaccin, soit celui de Providence, soit celui d'un concurrent, et aucun participant ne recevra de placebo.

Un élément essentiel qui n'a pas encore été résolu pour ces essais est que Providence doit avoir accès au vaccin concurrent pour effectuer l'essai. Nous en avons parlé au gouvernement canadien, qui nous a dit de nous adresser à la société en question. Ce que nous avons fait. On nous a informés qu'elle n'est pas disposée à fournir des doses. Nous sommes retournés au gouvernement canadien, dont nous attendons maintenant une autre réponse. Il nous a donné à entendre que nous devrions parler aux provinces. Ce que nous avons fait également. Cependant, comme il s'agit d'un essai multiprovincial, il serait difficile de garantir que toutes les doses proviennent du même lot de production.

Providence est d'avis que, si le gouvernement canadien s'engage à appuyer la R-D et les essais au Canada, il serait raisonnable que l'ouverture de l'accès aux doses fasse partie des responsabilités du gouvernement. Nous demandons respectueusement ce soutien pratique, en gardant à l'esprit que toutes les doses reçues seront, au bout du compte, administrées aux Canadiens.

Votre comité et d'autres témoins savent certainement que les variants de la COVID menacent actuellement le succès du déploiement du vaccin au Canada.

• (1745)

Je tiens à dire pour mémoire que Providence a prévenu le gouvernement du Canada de cette issue possible, il y a des mois, et que nous lui avons fait part de la nécessité de développer un vaccin à spectre plus large dès mars 2020.

Providence a déposé une demande de financement auprès du CNRC en vue de développer un vaccin contre les variants. Celle-ci est en cours d'examen et devrait être approuvée d'ici le premier trimestre de 2022. L'essai complémentaire contre les variants devrait débuter en octobre 2021. Cet effort est justifié car, à l'heure actuelle, les variants parviennent à échapper aux vaccins approuvés jusqu'ici et les Canadiens auront besoin de vaccins anti-variants dès que possible en 2022.

Si nous souhaitons éviter d'autres décès et d'autres confinements au Canada, avec leurs lots de souffrance économique et psychologique, il nous faudra — tant que nous n'aurons pas de vaccin universel à large spectre contre la COVID — disposer chaque année de vaccins anti-variants à jour, et cela dans un avenir prévisible.

Puisque je m'adresse au comité des finances, je signale que la contribution financière que nous avons reçue du Canada en 2020, par le biais du CNRC et de NGen, s'élève à 1,6 million de dollars. Depuis le début 2021, Providence a reçu 1,8 million de dollars du Canada. Le total des sommes remboursables consenties sous forme de prêts autorisés à Providence à ce jour est de 4,9 millions de dollars, dans le cas de la subvention de la phase 1 du CNRC, et de 3,5 millions de dollars de NGen.

Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions. Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Sorenson. Il est bon d'entendre de bonnes nouvelles, même si certaines informations soulèvent des questions, et nous allons d'ailleurs en parler.

Nous allons commencer par des tours de cinq minutes. Vous m'en voyez désolé.

M. Falk sera suivi de Mme Koutrakis.

M. Ted Falk: Merci, monsieur le président, et merci à tous les témoins d'être venus témoigner aujourd'hui.

Un petit conseil, monsieur Sorenson. Si vous voulez parier sur quelqu'un, ce doit être sur Mark Scheifele des Jets de Winnipeg. Voilà, j'espère que cela vous sera utile.

M. Brad Sorenson: Je dois avouer qu'à cause de Brian Pallister, j'ai maintenant un faible pour Winnipeg.

M. Ted Falk: Je vois. Je crois savoir qu'il a conclu une entente avec vous, mais nous en reparlerons.

L'achat et la distribution des vaccins par le gouvernement fédéral ont été un désastre, essentiellement parce que le Canada a dû s'approvisionner à l'étranger. De son côté, votre entreprise a bien progressé dans le développement d'un vaccin fabriqué au Canada et pourtant, selon un article de CTV News publié à la fin janvier, vous auriez laissé entendre que le gouvernement fédéral, qui est censé faire partie de la solution, est aux abonnés absents.

Pourquoi le gouvernement fédéral ne collabore-t-il pas avec vous dans ce dossier?

• (1750)

M. Brad Sorenson: Vous parlez de là où nous en étions en janvier, or, au cours des 30 derniers jours, les communications entre Providence et le gouvernement fédéral — surtout dans le cas du

Fonds stratégique pour l'innovation — se sont considérablement améliorées. Nous avons été officiellement invités à présenter une demande de financement pour notre essai de phase trois, que nous avons terminé vendredi dernier. Nous espérons que la demande sera évaluée en fonction de ses mérites et que nous pourrions compter sur un certain appui.

M. Ted Falk: C'est bien. Le Canada a l'occasion de favoriser la production de vaccins contre la COVID-19 dans ma province, le Manitoba, grâce une entreprise située près de l'Université du Manitoba. Emergent Biosolutions a en effet signé un contrat l'an dernier pour produire le vaccin que vous avez mis au point, et vous avez l'appui du premier ministre Pallister. Le ministre fédéral de l'Industrie a dit qu'il voulait vous appuyer, mais son porte-parole est revenu sur... ces remarques rapportées dans le Winnipeg Free Press.

Avez-vous pu obtenir des engagements de base de la part du gouvernement fédéral? En fait, je crois que vous venez de répondre à cette question. Le gouvernement collabore avec vous maintenant. Comment cela se passe-t-il?

M. Brad Sorenson: Je n'aime pas regarder en arrière et je préfère anticiper. Je dirais que le gouvernement fédéral a tiré des leçons du passé et qu'il va chercher à profiter de l'occasion qui lui est offerte de fabriquer un vaccin ARNm de classe mondiale, ici, au Canada et qu'il appuiera ce projet.

Jusqu'à maintenant, tout le soutien que nous avons reçu ou que nous envisageons de recevoir du gouvernement fédéral est strictement lié aux essais cliniques. Nous n'avons eu aucun dialogue avec le gouvernement fédéral en ce qui concerne la fabrication ou la commercialisation à grande échelle. Il semble hésiter à entamer ces discussions tant que nous n'aurons pas progressé dans nos essais cliniques.

M. Ted Falk: D'accord.

Je vais, encore une fois, revenir sur ce que vous avez déclaré en février. À l'époque, vous avez dit que vous aviez la capacité de produire environ 120 millions de doses ici même, au Canada, et que, malgré cela, le gouvernement fédéral ne vous offrait aucune aide et ne répondait pas non plus à vos appels.

Vous pensiez que 50 millions de doses pourraient être prêtes cette année. Quelle aide supplémentaire le gouvernement devrait-il vous donner pour vous aider à atteindre cet objectif? Rendre le vaccin disponible est l'une des façons que vous avez suggérées, mais y a-t-il autre chose?

M. Brad Sorenson: Franchement, il n'est plus envisageable aujourd'hui de produire 50 millions de doses. Nous en avons fait la proposition, et le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux en ont été informés en janvier. Le gouvernement du Manitoba en a profité.

Pour que nous puissions produire les vaccins dont nous parlons, nous devons trouver et acheter certaines matières premières essentielles, et cela prend du temps.

M. Ted Falk: D'accord.

M. Brad Sorenson: Nous ne serions plus en mesure de lancer la production à grande échelle au Canada en juillet, mais en septembre. Nous pourrions encore produire des dizaines de millions de vaccins cette année.

M. Ted Falk: Bien.

Les autres vaccins actuellement disponibles et prescrits au Canada se vendent entre 3 \$ et 5 \$ la dose pour les moins chers et 37 \$ la dose pour le plus cher. Où va se situer votre entreprise dans cette fourchette?

M. Brad Sorenson: L'entente que nous avons conclue avec le gouvernement du Manitoba, et que nous avons proposée au reste du Canada, prévoit un prix de 18 \$ canadiens la dose. Je n'ai pas honte de dire que Providence dégage un bénéfice raisonnable à ce tarif. S'il était possible de revoir le prix à la hausse, nous y songerions sérieusement.

Une fois que toute la chaîne d'approvisionnement sera intégrée au Canada, ce que nous sommes en train de faire, nous pourrions réduire davantage ces prix. À l'heure actuelle, nous comptons toujours sur une chaîne d'approvisionnement internationale pour 2021, et nous cherchons à réduire cette dépendance d'ici 2022...

• (1755)

Le président: Nous devons passer au suivant, je suis désolé, monsieur Falk.

M. Ted Falk: Merci, monsieur Sorenson. Je pense que mon temps est écoulé.

Le président: Merci à vous deux.

Nous passons maintenant à Mme Koutrakis, et je crois que Mme Dzerowicz voudra poser la dernière question de ce tour.

Madame Koutrakis, vous avez la parole.

Mme Annie Koutrakis: Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins de leur présence ici cet après-midi et de leurs témoignages.

Ma question s'adresse à Mme Wilson.

La Canadian Women's Chamber of Commerce a souligné que des services de garderie universels étaient un élément important de la reprise économique. Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet?

Mme Nancy Wilson: Bien sûr. Les services de garde sont essentiels pour appuyer les femmes entrepreneures. En l'absence d'un programme national de garde d'enfants, toute autre stratégie ou intervention serait quand même être utile, mais nous lutterions alors toujours contre le travail non rémunéré et le temps moindre, par rapport aux hommes, que les femmes entrepreneures peuvent consacrer à l'édification de leur entreprise, sans parler des autres inégalités.

La question de l'accessibilité aux services de garderie dans les régions et dans les centres urbains est complexe. Il se trouve sans doute des gens et des organismes qui connaissent beaucoup mieux que moi le dossier des garderies. Je dirais que le programme national de garderies est extrêmement important pour les femmes entrepreneures, mais attention, ce n'est pas une panacée. Ce n'est pas la solution universelle pour les femmes propriétaires d'entreprises. C'est un élément de la solution parmi d'autres.

J'ajouterais qu'un programme national de garderies serait avantageux pour tous les parents, tous genres confondus. Pour le moment, cette question est envisagée sous l'angle des avantages qu'elle représente pour les femmes entrepreneures, et nous allons dans ce sens. Cela étant, ne serait-ce qu'en raison du rôle des deux sexes et de tous les soins non rémunérés qu'assument principalement les femmes-mères, cette solution sera principalement avantageuse pour les mères et pour les femmes. À l'avenir, grâce à une répartition

plus égale du travail, un tel programme national de garderies profitera vraiment à tous les Canadiens. Il profitera à nos enfants, à nos éducateurs de la petite enfance, aux employeurs et aux parents, tous genres confondus.

Le président: Nous allons devoir passer à Mme Dzerowicz pour la fin de ce tour, puis à M. Ste-Marie.

Mme Julie Dzerowicz: Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci à tous pour vos excellents exposés.

Ma question s'adresse à la Chambre de commerce du Canada.

Monsieur Stratton, la semaine dernière, dans la section affaires du Globe and Mail, on a pu lire un article débutant ainsi:

L'économie du Canada, qui est aux abois, pourrait bénéficier d'une injection de 80 milliards de dollars par an, sans que cela ne coûte un seul sou à nos gouvernements. Ils n'auraient même pas à augmenter les impôts. En fait, ils gagneraient beaucoup d'argent.

Que faudrait-il pour cela?

« Un simple week-end », a lancé l'ancien gouverneur de la Banque du Canada, Stephen Poloz, lors d'un forum en ligne la semaine dernière.

Il faudrait certes que ce soit un très long week-end. L'élimination des barrières au commerce interprovincial au Canada, en grande partie indéfendables, nécessiterait une bonne volonté politique collective peu commune de la part des premiers ministres provinciaux et un leadership sérieux de la part d'Ottawa.

Alors, voici ma question, monsieur Stratton: l'élimination des obstacles au commerce interprovincial devrait-elle être une priorité absolue pour le gouvernement fédéral et un élément fondamental du plan de relance économique du Canada?

M. Trevin Stratton: Tout à fait. Je suis d'accord avec ces remarques au sujet des avantages économiques qui pourraient découler de l'élimination des obstacles au commerce interprovincial. Beaucoup l'ont affirmé.

Le Fonds monétaire international s'est également penché sur la question et a estimé qu'une telle mesure pourrait ajouter quelque 4 % de PIB réel par habitant à l'économie canadienne. Ce serait particulièrement important en période de difficultés financières. Des politiques de ce genre, axées sur la réduction des fardeaux réglementaires et des obstacles au commerce interprovincial, sont des façons peu coûteuses ou gratuites de relancer l'économie.

• (1800)

Mme Julie Dzerowicz: Merci beaucoup.

Le président: Merci à tous.

Nous allons maintenant passer à M. Ste-Marie, qui sera suivi de M. Johns.

Monsieur Ste-Marie.

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie: Je vous remercie, monsieur le président.

Bonjour, tout le monde.

Je remercie les témoins de leurs présentations.

Ma première question s'adresse à M. Stratton ou à Mme Drigola.

Je conviens qu'il est important de maintenir, pour la durée de la pandémie, les mesures comme la Subvention salariale d'urgence du Canada et la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer afin d'aider les gens à traverser la crise. Ma question porte sur l'après-pandémie.

Dans l'Énoncé économique de l'automne de 2020, Mme Freeland annonçait un plan de relance de 70 milliards à 100 milliards de dollars pour l'après-pandémie. Cela fait écho au plan de 1 900 milliards de dollars de l'administration Biden, aux États-Unis. Dans ce pays, ce plan fait toutefois l'objet d'un débat. Certains économistes disent que c'est une bonne idée et d'autres affirment qu'il n'est pas nécessaire.

Qu'en pensez-vous? Quelle est la position de votre organisation sur ce plan de relance?

[Traduction]

M. Trevin Stratton: Absolument. Il est important de se rappeler que tous les types de dépenses ne sont pas des mesures de stimulation. Je ne connais aucun économiste qui recommande de fermer le robinet. Il est évident que beaucoup de particuliers et d'entreprises au Canada ont encore besoin d'aide. Toutefois, les programmes de soutien ne visent pas à stimuler l'économie. On parle de dépenses de relance quand les gouvernements interviennent pour stimuler la demande parce que celle-ci est absente du marché. Ils stimulent la demande.

D'après les résultats de l'Enquête sur les perspectives des entreprises et de l'Enquête sur la confiance des consommateurs, publiés cette semaine par la Banque du Canada, nous savons qu'il existe une demande latente dans l'économie. Les entreprises planifient leurs investissements en prévision de la libération de cette demande refoulée, et les consommateurs prévoient de dépenser davantage quand la vaccination sera plus répandue, même si leurs attentes en matière de revenu demeurent les mêmes. Les bas de laine constitués dans les comptes en banque pourraient donc être injectés dans l'économie.

Même si nous avons besoin de programmes de soutien, nous n'avons pas nécessairement besoin de mesures de stimulation pour raviver la demande. L'argent contenu est prêt à être relâché et cela ne dépendra pas de la politique fiscale, mais de la politique sanitaire. Rien n'aura plus d'impact sur notre croissance économique que la maîtrise de la pandémie. C'est pourquoi nous sommes d'avis que toute dépense gouvernementale devrait être axée sur l'amélioration de la compétitivité à long terme surtout pour ce qui est du fardeau réglementaire en matière de productivité, d'élimination des barrières au commerce interprovincial et des dépenses d'infrastructures, dans une certaine mesure — et pas sur des projets prêts à démarrer. Ces dépenses devraient servir à améliorer notre compétitivité à long terme.

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie: Je vous remercie.

Si j'ai bien compris votre point de vue, vous dites essentiellement oui au programme de soutien pendant la pandémie, parce qu'il faut s'en sortir le plus rapidement possible, comme vous l'avez dit dans votre présentation. En revanche, vous n'êtes pas nécessairement en faveur d'un programme de relance pour stimuler l'économie après la pandémie, et certainement pas pour stimuler la demande.

Certains pourraient dire que ce programme pourrait stimuler l'offre, qu'il pourrait aider les entreprises à s'équiper pour être en mesure de prendre le virage de l'économie verte, ou encore qu'il pourrait soutenir des secteurs d'avenir.

Avez-vous la même opinion pour ce qui est de soutenir ou de stimuler l'offre globale?

[Traduction]

M. Trevin Stratton: La demande mondiale devrait augmenter au deuxième semestre de cette année et les projections de croissance économique ont également été révisées à la hausse pour le deuxième semestre de cette année. Au Canada, on prévoit que la demande augmentera également, pour des raisons semblables.

Laissons de côté les mesures de stimulation pour l'instant. Ce qui est très important pour moi et ce qui me préoccupe, c'est ce qu'on appelle les cicatrices économiques. Il y a des effets conjugués sur les investissements des entreprises et le marché du travail en ce qui concerne le revenu à vie et ce genre de choses. Ce sont des répercussions à plus long terme que nous ressentirons bien après que nous aurons laissé derrière nous les problèmes de santé en lien avec la pandémie. Il sera très important de mettre l'accent là-dessus pour passer d'un creux à la reprise.

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie: Je vous remercie.

Monsieur le président, est-ce que j'ai le temps de poser une autre question?

[Traduction]

Le président: Soyez très bref, s'il vous plaît.

• (1805)

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie: Je vais alors m'arrêter ici. J'y reviendrai.

Je vous remercie beaucoup.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Ste-Marie.

Nous avons M. Johns, suivi de M. Fast.

Monsieur Johns, vous avez cinq minutes.

M. Gord Johns: Je vais commencer par la Chambre de commerce. En tant qu'ancien directeur général d'une chambre de commerce, je tiens d'abord à vous remercier tous du travail que vous faites et du travail acharné que vous avez accompli tout au long de la pandémie. Il y a six chambres de commerce dans ma circonscription. Elles ont toutes apporté un soutien déterminant à leurs membres et à nos économies locales.

Madame Drigola, je vais m'adresser à vous, puisque vous représentez les petites entreprises.

Le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes a sauvé de nombreuses PME. Nous avons vu le gouvernement l'augmenter à 60 000 \$. Maintenant que la troisième vague est en cours et que de nombreuses entreprises doivent fermer leurs portes, nous demandons au gouvernement d'ajouter 20 000 \$, soit une autre tranche de 10 000 \$ non remboursable, et de prolonger le délai de remboursement jusqu'en 2025.

Pensez-vous que cette prolongation ferait une différence pour les propriétaires de petites entreprises?

Mme Alla Drigola: Vous soulevez un excellent point au sujet de l'échéancier. Il y a un an, 2022 semblait être assez éloigné pour rembourser les prêts, mais nous voici un an plus tard dans la troisième vague. Les petites entreprises sont très endettées. La prolongation du délai de remboursement donnerait le temps au gouvernement de réexaminer la question, surtout pour les petites entreprises.

Cela dit, je pense qu'il pourrait aussi augmenter la valeur du prêt. Voilà un autre exemple où il est temps d'adapter les mesures de soutien aux entreprises des secteurs qui en ont vraiment besoin, plutôt que de les ouvrir à tout le monde, en englobant ceux qui n'ont pas nécessairement besoin de ce prêt supplémentaire. Celui-ci devrait être davantage axé sur les secteurs les plus durement touchés.

M. Gord Johns: Je le conçois d'autant plus que je viens d'une région fortement dominée par le tourisme. Vous pouvez imaginer comment ce secteur a été touché.

Madame Wilson, vous venez de parler des garderies. La grande priorité de la Chambre de commerce de Comox Valley, dans ma circonscription, est précisément l'accès à des services de garderie abordables et universels. Au Québec, 70 000 personnes sont retournées au travail. Comme vous l'avez dit, tous les sexes ont bénéficié de ce programme, mais ce sont surtout les femmes qui ont bénéficié des programmes de garde d'enfants. Comme vous le savez, leur PIB a augmenté de 2 %. Cela a été déterminant pour leur économie.

À l'heure actuelle, les femmes sont touchées de façon disproportionnée par la crise de la COVID. Pouvez-vous nous dire à quel point cela est essentiel sur le plan économique et pour aider les gens à retourner au travail, surtout les femmes?

Mme Nancy Wilson: Il ne fait aucun doute que les services de garde sont essentiels. Il y a longtemps que le Canada aurait dû mettre en œuvre un programme national de garderies financé par l'État et suivre le modèle du Québec, qui a d'excellentes données, très fiables, montrant que cela fonctionne, que c'est rentable et que la participation des femmes à la population active a augmenté au Québec. Les données sont là. C'est la même chose dans d'autres pays. C'est logique. Honnêtement, cela devrait aller de soi.

En bref, je dirai ceci: qu'attendons-nous?

M. Gord Johns: Oui.

Mme Nancy Wilson: Regardons les choses en face. Même si nous avons eu un programme national de garderies partout au Canada, ces garderies auraient été fermées pendant la période de distanciation sociale. Nous devons encore examiner les inégalités systémiques qui existent dans le système économique. Les femmes entrepreneures sont fortement représentées dans les secteurs du tourisme et de l'hébergement. Il y a d'autres questions à régler, en plus de celle de la garde d'enfants, pour vraiment remettre ce secteur sur les rails.

• (1810)

M. Gord Johns: Il ne me reste que quelques secondes.

De toute évidence, nous sommes témoins de la crise du logement qui sévit actuellement et de ses répercussions non seulement sur les employés des entreprises, mais aussi sur les propriétaires eux-mêmes. Dans les années 1970 et 1980, 10 % de notre marché du logement était constitué de logements sociaux; aujourd'hui, nous en sommes à moins de 4 %.

Pouvez-vous nous dire à quel point il est essentiel que le gouvernement fédéral investisse dans les logements sociaux et s'associe à tous les ordres de gouvernement pour commencer à construire des logements?

Mme Nancy Wilson: Dans toute analyse de la question des logements subventionnés, il est essentiel de tenir compte de la différence homme-femme, mais aussi d'envisager les dimensions intersectorielles. Quand on associe les inégalités économiques aux inégalités raciales et aux inégalités entre les sexes, on se rend compte

qu'il est impossible de parvenir à régler ces problèmes adéquatement en vase clos ou en les prenant les uns après les autres. Nous devons voir comment tous ces aspects sont interreliés et comment nous pourrions régler les problèmes systémiques.

Le président: Nous devons passer à M. Fast, puis à M. Fraser.

Vous avez cinq minutes, monsieur Fast.

L'hon. Ed Fast (Abbotsford, PCC): Merci.

Mes questions s'adresseront à M. Stratton, car il est rare que nous accueillions un économiste. Merci à nos deux témoins de la Chambre de commerce du Canada de s'être joints à nous.

M. Ste-Marie nous a déjà amenés sur cette voie, mais j'aimerais que vous m'aidiez à mettre au point quelques éléments différents. Comme de nombreuses autres banques centrales dans le monde, la Banque du Canada a adopté une politique d'assouplissement quantitatif dynamique, surtout au début de la pandémie, et elle n'a toujours pas réduit ses achats d'obligations de l'État. Il faut ajouter à cela les mesures de stimulation massives qui sont prises aux États-Unis et les dépenses d'infrastructures que le gouvernement américain espère faire adopter. Ajoutez à cela une croissance assez forte du PIB et, à la marge, vous dégagéz des économies record pour les entreprises et les ménages.

Compte tenu de tout cela, avons-nous toujours besoin d'un programme de stimulation de 100 milliards de dollars au Canada? Quelles pourraient être les répercussions de toutes ces influences sur notre économie?

M. Trevin Stratton: Il est certain que les banques centrales, au Canada et ailleurs dans le monde, ont poursuivi l'assouplissement quantitatif, et nous avons vu que cet outil peut donner d'excellents résultats en période de ralentissement économique, comme pendant la crise de 2008. Cela dit, beaucoup de banques centrales reconnaissent qu'il y a des limites à l'ampleur de la dette publique qu'elles peuvent racheter.

Il y a des risques d'inflation. Nos projections de croissance économique indiquent des risques à la hausse, c'est-à-dire que la croissance devrait être plus forte que prévu au départ. J'aime l'approche retenue, parce que nous devons réfléchir à la situation en termes holistiques, systémiques et macroprudentiels. Il faut envisager tout à la fois la politique monétaire, la politique budgétaire et la demande potentiellement refoulée.

Si l'on devait surestimer l'ampleur de l'assouplissement quantitatif et si l'achat d'actifs liquides devait créer trop d'argent, il y aurait un risque d'inflation.

Cela étant posé, la Banque a indiqué son intention de mettre fin à l'assouplissement quantitatif une fois que l'économie se sera rétablie. Il sera donc très important qu'elle garde un œil là-dessus. La Banque a dit en outre que nous devons nous attendre à ce qu'elle ajuste sa politique dès que les pressions inflationnistes se seront effacées.

L'hon. Ed Fast: Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur les investissements visant à améliorer la productivité des infrastructures? À quoi doit ressembler la productivité dans le domaine des infrastructures?

M. Trevin Stratton: C'est une excellente question concernant un problème qui, selon moi, est antérieur à la pandémie au Canada. Nous avons toujours eu des niveaux de productivité inférieurs à ceux des États-Unis, par exemple. Nos niveaux de productivité sont en fait différents de ceux de nos voisins du Sud depuis 2011 environ, en raison de certaines politiques concurrentielles qui ont été mises en place dans le Sud pour encourager les investissements dans les technologies et les compétences.

Au Canada, nous n'avons pas misé sur le même niveau d'investissement ou sur les mêmes politiques pro-concurrentielles visant à encourager ce genre d'investissements, et il sera donc très important de le faire à l'avenir. Comme beaucoup l'ont dit pendant la pandémie, le phénomène de numérisation pourrait, bien sûr, s'accélérer et inciter un plus grand nombre de Canadiens à participer aux programmes de perfectionnement destinés à leur permettre de rester à flot.

Pour ce qui est de la productivité, les économistes comme moi parlent uniquement des extrants en regard des unités d'intrants. Le fait de pouvoir investir et de créer des conditions propices à l'investissement dans les technologies et les compétences nous aidera à améliorer la situation. Cela s'entend des infrastructures — non seulement des infrastructures traditionnelles, mais aussi de la large bande, qui aura une incidence énorme à l'avenir, en particulier pour les collectivités rurales et éloignées. Celles-ci ne devraient pas nécessairement se trouver dans une situation différente des collectivités urbaines sur le plan des débouchés économiques.

• (1815)

L'hon. Ed Fast: Pouvez-vous nous dire comment il faut s'y prendre pour rapatrier l'investissement étranger direct que nous avons perdu au cours de la dernière décennie, disons? Il ne fait aucun doute que nous payons un prix élevé pour ne pas avoir un environnement concurrentiel qui attire les investissements étrangers. Avez-vous une idée de la façon dont nous pourrions ramener ces investissements au Canada?

M. Trevin Stratton: Oui.

Tout d'abord, les investissements des entreprises augmentent à court terme, mais c'est en raison de la demande accrue. Il faut d'abord chercher à attirer chez nous des investissements étrangers et nationaux à moyen ou à long terme, non pas parce que la demande des consommateurs augmente, mais parce que les conditions d'investissement que nous proposons sont concurrentielles par rapport à celles d'autres pays où il est possible de placer son argent.

Il faut évidemment envisager des politiques susceptibles d'offrir les rendements les plus intéressants aux entreprises qui investissent. Je pense notamment à la politique réglementaire, à la politique fiscale, aux dépenses d'infrastructures et, évidemment, aux compétences et aux talents de notre main-d'œuvre.

Le président: Nous avons M. Fraser qui sera suivi de M. Ste-Marie et de M. Johns.

Monsieur Fraser.

M. Sean Fraser: Ma question s'adresse à Mme Drigola.

J'adore quand les témoins commencent par dire « la seule chose que vous puissiez faire... » pour affirmer ensuite que la seule chose à faire consiste à maintenir les programmes d'urgence en place.

M. Stratton a parlé du phénomène de la cicatrice économique, qui nous préoccupe depuis le tout début. Pourriez-vous nous donner

une idée de la situation économique dans laquelle nous aurions pu nous retrouver, si le gouvernement n'était pas intervenu pour proposer des mesures comme les subventions salariales, comme le CUEC et la PCU dans certains cas, au début de cette pandémie.

À quoi ressemblerait le monde dans lequel nous vivons s'il n'y avait pas eu ces prestations?

Mme Alla Drigola: C'est une excellente question.

Beaucoup plus d'entreprises auraient été en difficulté ou auraient dû fermer leurs portes, et beaucoup plus d'emplois auraient été perdus. Comme M. Stratton l'a dit, dès le début, nous avons félicité le gouvernement d'avoir lancé ces programmes rapidement et de les avoir mis à la disposition des entreprises. Nous avons constaté que plus de 50 % des petites entreprises se sont prévaluées du CUEC et de la SSUC. Les chiffres sont très importants. Sans ces programmes et ces mesures de soutien, le taux de chômage aurait été beaucoup plus élevé, et des entreprises auraient fermé leurs portes.

Cela dit, c'est pourquoi nous demandons aujourd'hui que ces programmes soient prolongés et que les entreprises aient la certitude que ces programmes seront toujours en place après le mois de juin. Nous en sommes au troisième confinement. De nombreuses entreprises en Ontario ont fermé depuis l'automne, surtout des restaurants. Nous devons vraiment nous assurer que ces programmes demeurent en place et qu'ils seront toujours là pour les entreprises qui en ont besoin, car sans eux, je pense que nous allons voir des conséquences beaucoup plus dévastatrices.

M. Sean Fraser: Pour ce que cela vaut, entre le groupe de témoins précédent et celui-ci, sachez que j'ai reçu un appel du directeur général d'un centre local des arts de la scène qui travaille avec l'industrie des arts partout au Canada et qui m'a dit exactement la même chose.

Monsieur le président, je ne veux pas empiéter sur le travail de mon collègue. Comme je partage mon temps, je devrais peut-être m'arrêter ici.

Le président: Monsieur Fragiskatos, vous avez trois minutes.

M. Peter Fragiskatos: Merci beaucoup, monsieur le président.

Comme nous partageons notre temps, je ne pense pas qu'il m'en reste beaucoup, et je vais poser ma question à M. Stratton.

Mme Dzerowicz a parlé de l'importance des barrières actuelles au commerce interprovincial et des répercussions négatives qu'elles continuent d'avoir sur l'économie canadienne.

Monsieur Stratton, ne pensez-vous pas qu'à un moment donné, le Comité devrait saisir l'occasion d'étudier davantage ces barrières au commerce et de faire des recommandations directement au gouvernement sur la meilleure façon de les surmonter?

M. Trevin Stratton: Certes. Nous estimons depuis toujours que, même s'il s'agit peut-être d'une question relevant de la compétence provinciale-territoriale, de nombreuses entreprises espèrent un leadership national pour réduire les barrières au commerce interprovincial.

Il est certain que l'étude des barrières éventuelles et de la façon de les réduire — en incluant non seulement ce que nous considérons traditionnellement comme étant des barrières au commerce interprovincial, mais aussi des obstacles au marché du travail — serait, je pense, appréciée, et la Chambre de commerce du Canada serait heureuse de participer à une telle étude.

• (1820)

M. Peter Fragiskatos: J'ai hâte de voir cela.

Dans un esprit de collégialité, monsieur le président, je vais inviter mes collègues conservateurs, par votre entremise, à se joindre à nous — à l'avenir bien sûr, soit une fois que nous aurons examiné les problèmes de la COVID avec lesquels nous nous débattons au Comité. Le Comité devrait vraiment se pencher sur cette question. Je remercie ma collègue, Mme Dzerowicz, de l'avoir soulevée récemment.

Monsieur le président, me reste-t-il du temps?

Le président: Vous avez droit à une autre question.

M. Peter Fragiskatos: Je vais peut-être continuer avec la Chambre, que ce soit avec Mme Drigola ou avec M. Stratton. Pourriez-vous nous parler un peu plus de la productivité? J'ai trouvé cela très intéressant. M. Fast a posé une question à ce sujet, mais il serait bon d'aller plus loin pour le compte rendu.

Si je comprends bien votre argument, vous vous attendez à ce que la demande, actuellement latente, se concrétise après la pandémie pour entraîner une croissance énorme de l'économie canadienne. Vous mettez l'accent sur la productivité, mais à quoi cela va-t-il ressembler? Comment le gouvernement peut-il le mieux appuyer cela? En investissant dans la R-D? En investissant dans...? Veuillez compléter mes réponses. Que voulez-vous dire exactement par « productivité »?

M. Trevin Stratton: Pour ce qui est des investissements du gouvernement, il serait, comme je l'ai dit, évidemment possible de stimuler les investissements dans le réseau à large bande, par exemple, ou encore la productivité à long terme, ainsi que les débouchés économiques.

Bien d'autres mesures, sans rapport avec les investissements ou les dépenses de l'État pourraient certainement être utiles. Un examen du programme de recherche scientifique et de développement expérimental serait une excellente façon de stimuler la recherche et le développement scientifiques.

On pourrait aussi chercher des façons d'alléger temporairement le fardeau fiscal et, bien sûr, d'améliorer la compétitivité fiscale à long terme, en particulier pour stimuler les investissements par les petites entreprises, ou dans les technologies et les compétences susceptibles d'améliorer la productivité dans l'avenir.

Beaucoup de mesures politiques différentes ne concernent pas seulement les dépenses, mais aussi d'autres aspects de la politique économique. Nous avons présenté des mémoires à ce sujet dans le cadre des consultations budgétaires.

Le président: Merci. Je suppose que vous auriez aussi pu mentionner les règlements.

Nous allons passer aux questions de MM. Ste-Marie et Johns, et de Mme Jansen.

Nous ne devons pas aller au-delà de 18 h 30, heure d'Ottawa.

Monsieur Ste-Marie.

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie: Je vous remercie, monsieur le président.

Ma question s'adresse aux représentants de la Chambre de commerce du Canada et de la Canadian Women's Chamber of Commerce.

On sait que la pandémie a donné un grand coup aux commerces et que les habitudes de consommation se sont rapidement déplacées vers le commerce en ligne. Cette situation avantage au premier chef les géants du Web, et les taxes de vente ne sont toujours pas perçues par le gouvernement canadien. Ces géants n'ont donc pas à payer d'impôts ni de redevances sur leurs revenus. Le gouvernement s'était engagé à les imposer, mais cela n'a pas été le cas au cours de la dernière année.

Vos membres ont-ils formulé des commentaires à ce sujet? Sont-ils indignés de cet état de choses et, si oui, dans quelle proportion?

[Traduction]

Le président: Qui va répondre, Mme Wilson ou Mme Mutch?

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie: Ma question s'adressait aux représentants de la Chambre de commerce du Canada et de la Canadian Women's Chamber of Commerce.

[Traduction]

Mme Nancy Wilson: Je vais céder la parole à la Chambre de commerce du Canada. Peu de femmes sont propriétaires de géants technologiques.

Le président: D'accord, monsieur Stratton, vous avez la parole.

M. Trevin Stratton: Excusez-moi, pourriez-vous répéter la question?

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie: Vos membres ont subi un dur coup sur le plan économique cette année, alors que les géants du Web, comme Amazon, accaparent une part grandissante du marché. De plus, le fédéral ne prélève toujours pas de taxes, d'impôts ou de contributions sur leur chiffre d'affaires. Cette situation a-t-elle soulevé un mouvement d'indignation chez vos membres?

• (1825)

[Traduction]

M. Trevin Stratton: Il y a certainement eu une augmentation du commerce électronique pendant la pandémie. De nombreuses petites entreprises ont également pu s'adapter, des petites entreprises de tous genres et celles installées dans des collectivités rurales, qui ont accès à des clients et à des marchés qui n'étaient peut-être pas envisageables auparavant.

À l'avenir, la numérisation accrue des petites entreprises jouera un rôle très important, mais il ne faut pas oublier que certaines entreprises dans les secteurs les plus durement touchés comptent vraiment sur une présence physique pour que leurs modèles d'affaires fonctionnent. Ce n'est donc peut-être pas une option pour elles. Ce sera également très important.

Pour ce qui est de l'imposition des entreprises de hautes technologies, nous sommes en faveur d'une taxe de vente numérique au Canada depuis un certain temps déjà, et cela pourrait certainement aider dans cette situation.

Le président: Merci à tous.

Nous allons passer à M. Johns pour une seule question. Il sera suivi de Mme Jansen pour une question aussi.

M. Gord Johns: Merci.

Madame Wilson, vous avez parlé des difficultés de liquidité auxquelles bon nombre de vos membres sont confrontés — en fait, de l'accès à tous les programmes, mais plus précisément aux liquidités — et de l'accès au programme de la CUEC.

Croyez-vous que ce prêt doit être porté à 80 000 \$ et que la date de remboursement doit être reportée à plus tard que l'année prochaine? De plus, pensez-vous qu'il devrait y avoir une structure microéconomique pour ce programme, pour ceux qui ne peuvent pas y avoir accès?

Mme Nancy Wilson: Je vais laisser ma collègue, Petra Kassün-Mutch, répondre à cette question sur la dette.

Mme Petra Kassün-Mutch (membre du conseil, Canadian Women's Chamber of Commerce): Merci beaucoup.

Étant entrepreneure moi-même, je peux répondre à cette question en disant que le fait de prolonger le remboursement et d'offrir plus de possibilités est une bonne chose. Cependant, en réalité, la plupart des femmes entrepreneures n'ont pas le genre de facilité de crédit, de cote de crédit ou de valeur nette qui leur permettrait d'accéder à une partie de ces fonds, parce que les créanciers ou les banques leur demandent quand même de garantir personnellement ces prêts. À terme, il faut encore payer la note.

Bon nombre d'entrepreneures que nous voyons sont réticentes. Elles adoreraient pouvoir profiter du programme, mais je travaille dans un certain nombre d'espaces d'entrepreneuriat différents au sein de notre écosystème et je connais beaucoup de gens qui ont simplement essayé et qui n'ont pas pu y avoir accès, ou qui sont réticents parce qu'ils ne sont pas certains d'être admissibles. C'est particulièrement le cas des entreprises en démarrage.

Je suis à la tête des deux types d'entreprise. Je dirige une entreprise existante et une autre en démarrage. Dans mon monde des affaires bien établi, j'aurais pu prédire l'évolution de la demande et tout le reste, ainsi que ma capacité à rembourser. Cependant, dans une entreprise en démarrage, où l'on dépense encore pour l'innovation, le développement du marché et le développement communautaire, on ne sait pas vraiment si l'on sera en mesure de rembourser ces sommes dans trois ou quatre ans, parce qu'on en est encore au stade du pari.

Je terminerai là-dessus en disant simplement que, selon moi, nous devons revoir la façon dont nous soutenons les entrepreneurs, surtout les femmes, qui ont tendance à avoir moins de valeur nette pour une foule de raisons, comme les écarts en matière d'équité salariale et ainsi de suite. Comment pouvons-nous aider ces femmes entrepreneures à avoir accès à ces fonds, étant donné que nous nous fions toujours aux critères traditionnels des créanciers?

Le président: Merci à tous.

Madame Jansen, c'est vous qui poserez la dernière question.

Mme Tamara Jansen: Merci. Ma question s'adresse à Trevin Stratton.

Je parlais récemment avec Anita Huberman, une femme extraordinaire qui est PDG de la Chambre de commerce de Surrey. Nous avons bien sûr discuté des barrières interprovinciales comme étant un gros problème et elle recommande que nous collaborions à leur élimination. Je ne vois pas vraiment pourquoi nous devons étudier ce dossier de nouveau, mais elle parlait aussi de réduire le fardeau réglementaire.

L'une des recommandations dont elle voulait vraiment que je parle concerne la détérioration de nos relations avec nos voisins du Sud au cours des cinq ou six dernières années. Elle a même mentionné certaines des décisions récemment prises par le président Biden qui ont une incidence considérable sur le Canada. Sa chambre de commerce recommande la mise sur pied d'un comité des relations canado-américaines pour mettre en œuvre un plan de relance économique reconnaissant l'intégration de l'économie nord-américaine.

Que pensez-vous de cela?

M. Trevin Stratton: Tout d'abord, Mme Huberman est l'une des plus grandes championnes du réseau des chambres de commerce du pays. Elle est formidable.

Comme c'est parfois le cas, le milieu des affaires a peut-être une longueur d'avance. Vous avez peut-être remarqué que, pas plus tard que ce matin, nous avons annoncé la création d'un groupe de travail qui se penchera sur les relations entre le Canada et les États-Unis en lien avec la reprise économique et d'autres questions, y compris les infrastructures, la relance verte et l'ouverture de la frontière quand le temps sera venu.

S'il est possible de collaborer avec le Comité à cet égard, nous sommes tous prêts.

• (1830)

Le président: Je suis désolé; nous allons devoir nous arrêter ici.

J'aimerais soulever un certain nombre de questions, mais nous n'avons plus de temps.

Je tiens à remercier nos témoins d'avoir pris le temps de nous aider dans le cadre de cette étude.

Merci à toutes et à tous.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>